

INONDATION A SAINT-HYACINTHE

LE CONSEIL DEMANDE UNE ENQUETE

LES AFFAIRES DE LA SOUTHERN CANADA POWER CO. SERONT MISES AU JOUR. — LE MAIRE BOUCHARD REMPLIT SES PROMESSES. — CE QUE NOUS A COÛTÉ L'EXPLOITATION DE LA COMPAGNIE.

Lorsque le maire Bouchard, sur la demande des dix-huit cents ouvriers qui signèrent la requête demandant l'abaissement des taux d'électricité à Saint-Hyacinthe, se décida à recommander la municipalisation, il promit non seulement d'abaisser les tarifs mais aussi de protéger l'usine municipale qui serait la cause de la baisse contre les entreprises que la compagnie privée ne manquerait pas d'agencer pour la ruiner. Pendant deux ans le maire Bouchard, pour promouvoir l'idée de municipalisation et pour faire adopter des lois pour protéger le public contre nos monopoles d'électricité, a fait une campagne à travers la province dans le but d'induire le gouvernement à nous donner des lois nous garantissant la protection des consommateurs d'électricité.

Ces lois sont maintenant inscrites dans nos statuts et le maire Bouchard a recommandé au conseil municipal de s'en servir dans le but de protéger non seulement les consommateurs de notre usine publique mais même ceux qui ont continué à acheter du courant de la compagnie soit parce qu'ils avaient avec elle des contrats à longs termes, soit parce que la compagnie leur a consenti des remises considérables sur les anciens prix qu'ils payaient. Parmi ces clients se trouvent la plupart de nos manufacturiers. On sait comme la ville est intéressée à protéger nos manufacturiers et à les aider non seulement à se maintenir mais à progresser pour donner des salaires suffisants à notre population ouvrière. Quelques-unes de nos manufactures ont déjà pu bénéficier de réductions de taux d'électricité grâce à l'établissement de la municipalisation à Saint-Hyacinthe. Il y a lieu de faire étendre à toutes nos industries les bénéfices de certains taux qui auraient été consentis à certaines d'entre elles.

On sait que pour empêcher l'usine municipale de recruter des clients utilisant de l'énergie électrique pour fins domestiques, la compagnie a consenti des taux fixes excessivement bas. On a enlevé les compteurs pour bien faire comprendre aux clients qu'on pouvait se servir d'électricité en aussi grande quantité qu'on le voulait, la compagnie ayant fait disparaître l'appareil qui lui aurait permis de se rendre compte de la quantité de courant dépensé par ses clients à taux fixes. On a mis au rancart pratiquement tous les compteurs dans la ville de Saint-Hyacinthe. On dit que la compagnie commence à se plaindre qu'on lui vole du courant à Saint-Hyacinthe. Cette accusation est de mauvaise foi car si la compagnie n'avait pas voulu que ses clients à taux fixes soient sous l'impression qu'ils pouvaient user et abuser du courant de la compagnie, elle n'aurait qu'à laisser ses compteurs et elle aurait pu se rendre compte de la dépense sans être obligée de percevoir suivant la quantité dépensée. L'enlèvement des compteurs est une de ces manœuvres déloyales que la compagnie emploie pour tâcher de ruiner la municipalisation à Saint-Hyacinthe.

Un des effets de choc en retour contre la compagnie c'est que les consommateurs des villes de Drummondville, de Saint-Jean et de Granby demandent d'avoir le bénéfice des taux fixes, sans compteur. Les clients de ces villes prétendent qu'il est injuste que leurs villes paient les pertes que la compagnie fait à Saint-Hyacinthe. Si les taux fixes de Saint-Hyacinthe sont des taux loyaux, il y a lieu d'en faire profiter tous les consommateurs des villes des Cantons de l'Est qui sont dans la même catégorie que la nôtre au point de vue du commerce de l'électricité.

Le conseil municipal a aussi été informé qu'il y avait un certain nombre de clients domestiques et de maisons commerciales que la compagnie faisait bénéficier de taux de beaucoup plus avantageux que ceux consentis à leurs clients ordinaires. Il y a lieu de forcer la compagnie à faire bénéficier de ces taux la généralité de ses clients.

Les clients privilégiés de la compagnie se recruteraient surtout chez certains meneurs politiques qui font depuis plusieurs mois la guerre au maire Bouchard et au conseil municipal. Il est bon que les ouvriers connaissent les raisons de cette lutte hypocrite qui est soudoyée par la compagnie pour tâcher de ruiner les hommes qui lui ont fait rendre gorge à Saint-Hyacinthe et qui ont sauvé à notre population environ \$75,000.00 par année dans leurs comptes d'électricité.

(Suite en page 6)

JUGEMENT EN COUR SUPÉRIEURE

L'hon. juge J. Alex. Guibault, qui présida le terme de mars de la Cour Supérieure dans le district judiciaire de St-Hyacinthe, a rendu jugement dans l'action intentée par J. B. Gervais à Joseph Lapierre et Dlle Rose Arbour, mise en cause, tous trois de la ville de Saint-Hyacinthe.

Considérant que le défendeur a fait défaut de comparaître et que, d'autre part, le demandeur a prouvé les allégations essentielles de sa demande, le tribunal a (a) déclaré bonne et valable la saisie-gagerie de tous les biens mobiliers, effets, marchandises, outillages et accessoires d'automobiles se trouvant au garage portant le no 59 de la rue Cascades, à St-Hyacinthe; (b) annulé et révoqué le bail intervenu entre les parties en cette cause le 20 novembre 1935, et (c) condamné le défendeur à payer au demandeur la somme de \$300.00 avec intérêt et dépens. Le tribunal a aussi ordonné la vente suivant la loi des biens saisis en cette cause pour satisfaire au jugement.

TERME DE LA COUR SUPÉRIEURE

L'hon. juge Trahan présidera le terme d'avril qui s'ouvrira le 14.

Le prochain terme de la Cour Supérieure s'ouvrira le 14 avril sous la présidence de l'hon. juge Trahan. Voici les causes inscrites au dossier.

Avril 14. — 2851. Dame M. Despars vs J. O. Dupras; 2869. H. Pélouin vs U. H. Robert; 2695. Dame Herscovici vs H. Capilovitch; 2903. Dame V. Archambault vs E. Beauchemin; 2986. Globe Textile vs A. Bichara.

Avril 15. — 2558. Dame R. Bonin vs Dame H. Mathieu; 2691 Prudential Insurance vs D. Couti.

Avril 16. — 2504. Dame D. Bouchier vs A. Blanchette et Héritiers Cordeau; 2630. I. Dutilly vs P. E. Wilson.

Avril 17. — 2763 J. M. Messier vs J. Bertrand & al; 2764 A. Messier vs J. Bertrand & al.

CERCLE ST-JOSEPH

Invitation à une réunion d'étude dans la salle du juvénat.

Les membres du cercle d'études, ainsi que toutes les dames et demoiselles sont invités à une réunion d'études qui aura lieu mercredi prochain, le 25 mars, à 7½ hres, du soir, dans la salle du juvénat des religieuses de St-Joseph. Comme toujours, nous espérons voir une assistance nombreuse venir puiser, à cette réunion, les secrets nécessaires à la formation intellectuelle et morale de nos facultés supérieures. Plus tard, ou même simultanément, nous aurons un rôle important, peut-être à jouer; soit dans la famille, la vie religieuse ou dans la société; comme nous serons fières alors, de posséder les connaissances nécessaires qui nous permettront de rendre d'excellents services à l'humanité.

En conséquence, rendons-nous au cercle le 25 prochain.

La direction.

NAISSANCE

M. et Mme Rosario Beaudoin font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie, Claire, Gisèle, Rose, Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Bélanger, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Joseph Bélanger, grand-mère de l'enfant.

Annoncez dans le "Clairon"

LA RIVIÈRE YAMASKA DÉBORDE DE SON LIT ET L'EAU ENVAHIT TOUTE LA PARTIE SUD DE LA VILLE, INONDANT DES ENTREPÔTS ET ENVIRON 350 MAISONS D'HABITATION.

ALERTE DURANT LA NUIT DE JEUDI

NOMBRE DE FAMILLES, VOYANT L'EAU ENVAHIR LEURS DEMEURES, SONT FORCÉES AU MILIEU DE LA NUIT DE CHERCHER REFUGE AILLEURS. — DES CHALoupES DANS LA RUE CONCORDE.

Le rapport qui suit celui-ci a été écrit hier après-midi, alors que plusieurs croyaient le danger passé. On se trompait, car à trois heures la glace se mit en mouvement près de St-Pie et l'eau monta subitement de quelques pieds. Bientôt les énormes morceaux de glace charriés par la rivière commencèrent à se précipiter au-dessus du barrage de la compagnie Penman à Saint-Hyacinthe et les eaux, énormément grossies, envahirent toute cette partie du bas de la ville qui n'avait pas encore été atteinte par l'inondation.

Une de spées du pont de la rue Bourdages se brisa sous la poussée de la rivière et des hommes durent être aussitôt dépêchés sur les lieux pour réparer les dommages. A quatre heures, l'eau continuant à monter, le pont de la rue Bourdages dut être fermé au trafic des véhicules. Le spectacle de la rivière se précipitant en bas du barrage de la Panman était vraiment impressionnant et des centaines de spectateurs accoururent sur les lieux pour suivre les péripéties de la débacle.

A 7 heures hier, le niveau de la rivière était à quelques pouces seulement de tous les ponts. On assure même qu'il est dangereux de s'aventurer sur le pont de la rue Concorde où l'eau atteint presque le niveau du plancher. Au cours de la nuit deux sections du pont de la rue Bourdages ont été emportées par les glaces. Toute communication avec le village de La Providence sera impossible jusqu'à ce que les eaux se retirent car le chemin qui relie ce village à celui de St-Joseph, de l'autre côté de la rivière est bloqué par la crue des eaux.

Tout le bas de la ville, pratiquement jusqu'à la rue Saint-Antoine, a été inondé. Les caves des édifices donnant sur la Place du Marché, rue Saint-Antoine, sont remplies d'eau. Dans la partie sud-est de la rue Cascades. Des centaines de personnes n'ont pu atteindre leurs demeures qu'au milieu des plus grandes difficultés. Nombre de personnes demeurant de l'autre côté de la rivière, à La Providence ou

au village Saint-Joseph, n'ont pas osé s'aventurer sur les ponts et ont couché en ville.

L'édifice du Patronage des Jeunes Filles était entouré d'eau hier soir et paraissait un îlot solitaire posé sur une rivière en furie. Les dommages ont été assez considérables un peu partout. Du côté de Saint-Hyacinthe, toute la balustrade d'ouvrage de la terrasse Côté a été emportée. La demeure de l'hon. T.-D. Bouchard, qui est construite partiellement sur la rivière, a éprouvé des dommages assez considérables. La piscine a été pratiquement détruite et le solarium situé du côté de la rivière, a été emporté. Tout le premier plancher de la maison a été inondé. Plusieurs autres demeures ont aussi été endommagées, mais l'heure tardive nous empêche de donner un compte rendu plus détaillé des dommages. Vers les cinq heures une grange à deux étages appartenant à M. St-Amant, et située au Marché à Foin, fut arrachée de ses fondations et flotta bientôt sur la rivière. Parvenue au pont de la rue Cascades, elle se heurta à la structure et se brisa, les morceaux étant entraînés par le courant.

Si la crue des eaux des rivières et des fleuves cause de terribles dommages dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, la ville de Saint-Hyacinthe a aussi sa part d'épreuve, car la rivière Yamaska a débordé de son lit, dans la nuit de mercredi à jeudi, et inondé toute la partie sud-est de la municipalité.

Heureusement, les quatre ponts jetés sur la rivière Yamaska n'ont pas été affectés par la crue des eaux, mais il a été jugé nécessaire, hier après-midi, d'effectuer certaines réparations au pont de la rue Bourdages afin de le solidifier contre l'élément en furie.

Plusieurs entrepôts, notamment ceux de la manufacture de chaussures J. A. & M. Côté, et environ 250 maisons d'habitation ont été envahis par les eaux dans la nuit de mercredi à jeudi et plusieurs familles ont été forcées de s'enfuir

(Suite en page 8)

LE CONSEIL MUNICIPAL ET L'INONDATION

Le maire Bouchard était à Québec hier pour assister à une importante séance du Cabinet qui a eu lieu à onze heures de l'avant-midi. M. Bouchard s'est tenu en communication constante avec la ville de Saint-Hyacinthe pour être informé des progrès de l'inondation. D'heure en heure on lui faisait un rapport sur la situation. Après le départ des premières glaces du haut de la rivière, vers trois heures, on l'informa que tout danger immédiat paraissait disparu.

Vers les 4 heures il fut notifié de l'aggravation du danger et à cinq heures il prenait le train pour venir à Saint-Hyacinthe en passant par Montréal.

A l'arrivée du train de nuit monsieur Bouchard a fait le tour de la partie inondée de la basse ville et il a eu une entrevue avec le chef de police qui lui fit un rapport de ce que les employés publics et les citoyens avaient fait pour venir en aide aux inondés. Le maire a donné des ordres pour que tout soit fait pour ne pas laisser souffrir les familles des inondés soit du manque d'abri, soit du manque de nourriture. A huit heures ce matin il convoqua le conseil d'urgence le conseil municipal pour prendre des mesures immédiates de protection des inondés et pour communiquer au conseil un rapport sur les dégâts subis.

La perte municipale la plus considérable qui affectera la ville et les trois municipalités intéressées à l'entretien des ponts est la destruction de deux traverses en fer du pont Barceloux et d'une partie des piliers en pierre. Au moment où nous allons sous presse le conseil est à tenir sa réunion à l'Hôtel de Ville.

FEU Mme OVIDE LARIVIÈRE

Mme veuve Ovide Larivière, née Cora Stebbens, est décédée à sa résidence de la rue Saint-Dominique, hier, jeudi, à l'âge de 56 ans.

La défunte laisse deux filles, Gabrielle, épouse de M. Paul Lanctôt, pharmacien de cette ville et Mlle Juliette Larivière, également de cette ville; deux frères, MM. Georges Stebbens, de Jacksonville, Floride, et Omer, de Holyoke, Mass.; quatre soeurs, Mmes Lord Gaudreau, (Blanche), Euclide Brodeur, (Marie-Louise) et Georges-Henri Rochon, (Irène), ainsi que Mlle Yvonne Stebbens, toutes de Abbotsford. La défunte laisse également sa belle-mère, Mme Toussaint Stebbens, (née Délima Morin), également d'Abbotsford.

Les funérailles, sous la direction de la maison V.J. Monaghan Ltée, auront lieu lundi, le 23 courant, à la cathédrale, à 10 heures.

FEU MONSIEUR HENRI DUCHESNE

Un ancien citoyen de Saint-Hyacinthe qui disparaît. — Notes biographiques.

Un ancien citoyen de Saint-Hyacinthe qui comptait encore nombre de parents et d'amis dans notre ville, M. Henri Duchesne, agent commercial de Montréal, est décédé lundi dernier, le 16 mars, à son domicile au no 946 rue Cherrier, à l'âge de 63 ans. M. Duchesne a succombé à une pneumonie.

Le défunt était originaire de notre ville. Pendant plusieurs années il avait fait partie de la fanfare Philharmonique comme cornetiste. En 1900 il alla s'établir à Montréal, mais il avait conservé nombre d'attachés avec notre ville et il n'était pas rare de le voir à Saint-Hyacinthe.

Feu M. Duchesne laisse dans le deuil: deux fils, Roland et Lucien, de Montréal; deux filles, Mme Lucien Leconte (Hélène), de Montréal, et Mme Roland Pothier (Henriette), de Saint-Hyacinthe.

(Suite en page 8)

CONDAMNÉ À LA PRISON

Le prévenu est trouvé coupable de plusieurs vols.

Roland Dubuc, un jeune homme de cette ville, a été arrêté au commencement de la semaine par le constable O. Bélanger, de la police municipale, sous plusieurs accusations de vols.

Suivant la plainte, le prévenu aurait, dans le cours du mois de janvier dernier, volé de la viande et des effets dans des glacières appartenant respectivement à MM. Narcisse Godbout et Armand Bergeron. De plus, le 10 mars dernier, il aurait pénétré avec effraction, durant la nuit, dans une bâtisse située au village Saint-Joseph et là volé une valise d'une valeur de \$3.50, appartenant à Mlle Leblanc.

Dubuc a comparu mercredi après-midi devant le magistrat de district Emile Marin. Trouvé coupable, il a été condamné à quatre mois de prison.

NAISSANCE

Au Christ-Roi le 11 mars à M. et Mme Eusèbe Morin (née Rose-Armande Côté) est né un fils, baptisé Joseph, Adrien, Gaston, Parrain et marraine, M. Adrien Laperle et Mlle Délima Morin, soeur de l'enfant. Porteuse, Mlle Thérèse Laperle.

Abonnez-vous au "Clairon"

LA VENTE DE L'ELECTRICITE A ST-HYACINTHE ET AILLEURS

LE CONSEIL DE VILLE ADOPTE UNE RÉSOLUTION DEMANDANT UNE ENQUÊTE COMPLÈTE SUR LES OPÉRATIONS DE LA SOUTHERN CANADA POWER, — LES TAUX À DRUMMONDVILLE, SAINT-JEAN ET GRANBY.

Le conseil municipal a adopté lundi soir à sa séance régulière présidée par le maire Bouchard, une résolution qui fera sensation dans la ville de Saint-Hyacinthe et dans toute la province de Québec, dans le monde des consommateurs d'électricité. Comme nous l'avons déjà publié, la ville de Saint-Hyacinthe qui a établi en 1934 un plant municipal pour la production et la distribution d'électricité a terminé sa première année d'opérations de cette usine publique par un très joli surplus, malgré la guerre de corsaire qui a été faite à l'usine municipale par la compagnie privée, suivant les prétentions des partisans de la municipalisation, qui affirment que la compagnie locale dans le but de réduire autant que possible le nombre des clients de la municipalité a consenti des taux excessivement bas à prix fixes et sans compteur. Un grand nombre de consommateurs ont été astreints à ne payer que 0.77 par mois sans considération de la quantité de courant employé.

La ville n'a pas protesté contre ce système de vente de courant pour usage domestique sans compteur, le maire et les échevins déclarant que le plant municipal n'ayant été établi que pour faire bénéficier les citoyens de Saint-Hyacinthe de taux raisonnables il n'y avait pas lieu de se plaindre de ce que la compagnie donnait pratiquement son courant, dans certains cas. Cependant la conseil a été informé que la compagnie traitait plus favorablement certains de ses clients, que d'autres et il a l'intention que ces taux réduits soient appliqués sans distinction de personne, de manière à ce que tout le monde puisse bénéficier du taux consenti au client le plus privilégié.

Le conseil prétend aussi que tous les clients de la compagnie demeurant dans les villes classées sous le rapport de la vente d'électricité dans la même catégorie que la ville de Saint-Hyacinthe, notamment, Saint-Jean, Drummondville et Granby, doivent jouir des mêmes privilèges qui sont attribués aux citoyens de Saint-Hyacinthe, notre ville ayant municipalisé non seulement pour réduire les taux chez nous mais dans toute la région des Cantons de l'Est et du sud du Saint-Laurent.

Des manufacturiers de Saint-Hyacinthe se sont aussi plaints du fait que la Southern Canada Power Co. a inclus dans ses charges d'opérations dix pour cent de ses recettes globales comme fonds de dépréciation pour pourvoir à cette dépréciation sur l'actif proprement dit de la compagnie et sur celui de la Sherbrooke Tramways Co., cette pratique de charger aux consommateurs d'électricité des dépenses pour parer à des pertes sur des compagnies étrangères à l'entreprise électrique serait contraire aux nouvelles lois de l'électricité passées à la dernière session.

C'est pour ces raisons que le Conseil Municipal a adopté lundi soir une résolution pour demander une enquête complète sur les opérations et la capitalisation de la Southern Canada Power Company Limited. La résolution comporte en plus une demande à la Commission d'électricité d'adopter une règle générale décrétant que toute compagnie faisant la vente d'électricité sera dorénavant astreinte à faire bénéficier les consommateurs des villes d'une même catégorie des taux les plus bas consentis dans aucune d'elles.

Il est bon de remarquer que le Conseil Municipal ne demande pas d'abolir les taux bas qui existent aujourd'hui à Saint-Hyacinthe, mais il demande pour tous les citoyens de Saint-Hyacinthe le bénéfice du taux le plus bas consenti à ceux qui sont le plus avantageux. La demande comporte en outre que le bénéfice de ces taux les plus bas soit accordé aux citoyens de Saint-Jean, Drummondville et Granby.

Voici le texte de la résolution qui a été adoptée lundi soir:

ATTENDU que le conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe juge que l'intérêt public d'une partie notable de la municipalité exige que le commerce de l'électricité soit fait dans ses limites suivant des règles équitables et de telle façon qu'aucune préférence injuste ne soit donnée à quelques corporations, compagnie ou personne;

ATTENDU que le conseil municipal de la cité a été croyablement informé que la Southern Canada Power Company qui fait la vente de l'énergie électrique dans ses limites consent à certains de ses clients, tant pour le pouvoir moteur que pour l'éclairage et la cuisson, des taux à prix fixe, sans compteur qui ne sont pas conformes au tarif déposé

(Suite en page 8)

LE CLAIRON
JOURNAL HEBDOMADAIRE PUBLIE A SAINT-HYACINTHE
"Le Clairon" est imprimé par l'Imprimerie Yamaska
au No. 173, rue Girouard, Téléphone: 498.

ABONNEMENTS
A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50
Ailleurs au Canada 1.00

EN VENTE CHEZ
M. Henri-BARRE, 231 rue Cascades,
M. René CHOQUETTE, 106 rue Mondor,
M. Armand BROUSSEAU, 122 Cascades.

SAINT-HYACINTHE, 20 MARS 1936

SECOURS DIRECTS

A Québec, il y a quelques jours, l'administration municipale a laissé savoir qu'elle avait besoin d'un certain nombre de journaliers pour nettoyer les rues. Or très peu de travailleurs se sont présentés aux chantiers municipaux pour être embauchés, nonobstant le fait qu'il y a beaucoup de chômeurs dans la Vieille Capitale. Ces derniers auraient-ils peur de l'administration qu'ils aimait mieux être payés pour ne rien faire que d'être payés pour travailler. En d'autres termes, ces chômeurs préfèrent les secours directs qu'ils reçoivent des administrations complaisantes aux gages plus élevés qu'ils seraient les leurs s'ils travaillaient.

A Manchester, New Hampshire, aux Etats-Unis, la grande compagnie Amoskeag a décidé de rouvrir ses filatures de coton et elle a proposé une échelle de salaire qui a été jugée acceptable par les unions ouvrières. Tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes n'était le fait que plusieurs centaines d'ouvriers se refusent formellement à retourner au travail aussi longtemps que les gouvernements (fédéral, provincial et municipal) continueront de leur verser de grosses allocations de chômage.

Ainsi les allocations de chômage, nées en plusieurs pays de la crainte du communisme, ont produit, partout où elles ont été adoptées comme mesure de secours direct, des milliers de parasites qui ne sont pas prêts de retourner au travail et qui feront certainement du chahut le jour où on les mettra en demeure de gagner leur pain à la sueur de leur front. Dans les temps agités que nous traversons, nombre de personnes en sont rendues à croire que c'est le devoir du gouvernement de les faire vivre pendant qu'elles ne font rien. Si tout le monde cessait de travailler et se reposait sur le gouvernement du soin de fournir la nourriture quotidienne, ou serions-nous ?

Les secours directs sont la ruine de tous les gouvernements ou administrations qui entreprennent de les distribuer. Il faudra bien qu'ils cessent un jour, lorsqu'il n'y aura plus d'argent à donner. Les administrations sages sont celles qui n'attendent pas d'être en banqueroute pour abandonner les secours directs. Plus sages encore sont les administrations qui n'ont jamais voulu admettre le principe des secours directs et qui se sont toujours efforcées de procurer du travail à ceux qui n'en avaient pas.

A l'heure actuelle, il n'y a pas un homme sensé dans la politique qui hésite à reconnaître que le régime des secours directs a été néfaste pour l'économie nationale. Si tant de municipalités sont en banqueroute aujourd'hui, c'est précisément à cause des allocations de chômage qu'elles ont distribuées sans réflexion. Aidons aux chômeurs, soit, mais aidons-leur en leur procurant du travail. Du reste, les vrais chômeurs ne demandent pas autre chose. Ce sont les paresseux et les parasites qui veulent l'assistance monétaire des administrations pour vivre à ne rien faire.

NOTES ET COMMENTAIRES

Entre gens dévots comme à la Bonne Presse, il arrive parfois qu'on s'eng... tout comme le commun des mortels. Témoin le rédacteur du "Courrier" qui écrivait récemment que "les radiophiles patients et bons garçons de la province de Québec ont été enchantés, dimanche soir dernier, de la description de la mer que leur a faite tel individu mordu de la causerie par TSF, grand voyageur devant l'Éternel". D'après le rutilant Harry, cette description de la mer ne pouvait pas être plus parfaite "en fait de ridicule pompière". On s'est demandé quel était le voyageur qui suscitait à ce point l'ire de l'aimable scribe de la rue Sainte-Anne. Or, suivant un lecteur qui nous écrit, "tel individu mordu de la causerie par TSF" ne serait autre que M. l'abbé Charles Beaudin, de retour depuis quelque temps d'une croisière autour du monde. On sait, en effet, que M. l'abbé Beaudin, chaque dimanche soir, nous donne à la radio ses impressions de voyage. Mais, direz-vous, il est impossible que le rédacteur du pieux "Courrier" ait voulu ridiculiser un membre distingué du clergé ! Vous n'y pensez pas ? Pourtant, ceux qui ont entendu la causerie de M. Beaudin et la description qu'il

DOULEUR AU FOIE

Le docteur dit: BILOCLATE
avec sels biliaires

Favorise la sécrétion de la bile, laquelle contribue à la digestion intestinale, neutralise les acides et concourt à la formation du sang.

BILOCLATE prévient et combat la jaunisse, les coliques, vomissements bilieux, étourdissements, congestion et constipation, due à l'insuffisance de la bile.

En vente partout—50¢ la boîte.

donna de la mer assurent que c'est bien à lui que le rédacteur du bon "Courrier" en avait. En vérité, dans quel monde vivons-nous ? Et que devient la charité chrétienne à la Bonne Presse ?

Dans "L'Unité", journal hebdomadaire de Montréal, un collaborateur évidemment très jeune commence un article de politique étrangère par l'étonnant préambule qui suit: "La France va se battre. Les Français vont souffrir. Tout cela à cause de leur gouvernement pourri". Pour notre part, nous croyons que si les Français ont à se battre, la faute en sera à Hitler et au nationalisme outrancier du peuple allemand, mais il paraît que nous nous trompons. Suivant le collaborateur de "L'Unité", en effet, Hitler est un charmant garçon, qui a toujours voulu l'amitié de la France, et ce sont les Français, conseillés par la Russie, "qui torpillent la paix mondiale". Nous nous demandons quel est le processus mental qui permet à un jeune homme de voir les faits ainsi déformés. Evidemment, nous avons ici un jeune nationaliste, partisan probable du royaume de la Mauricie, admirateur d'Hitler et de Mussolini, apôtre du corporatisme et ennemi des Anglais, des Juifs... et des Français. Notre jeune ami se refusera sans doute à reconnaître qu'Hitler et Mussolini ne sont pas autre chose que des tyrans, qui ont étouffé chez eux toute liberté et qui sont regardés aujourd'hui par tout homme sensé comme les plus grands adversaires de la paix mondiale. Notre jeune ami se refusera sans doute à admettre ces choses parce qu'il est nationaliste au sens où Hitler, Mussolini et les Camelots du Roi entendent ce mot et ce n'est pas à lui qu'on fera jamais croire, à la lumière de l'histoire, que le nationalisme intégral a été de tout temps le plus grand ennemi de l'humanité et l'agent provocateur de presque toutes les guerres. Oui, les guerres qui sont le fléau de Dieu.

Dans une université des Etats-Unis, à Kansas City, il y a un cours de criminologie qui est suivi par un grand nombre d'étudiants. Or le professeur a eu l'idée de soumet-

L'OPINION DES AUTRES

L'ENSEIGNEMENT
Beaucoup de parents de famille préfèrent, par raison d'économie, envoyer leurs filles subir l'examen du brevet devant le Bureau central, qui leur offre un moyen plus expéditif d'obtenir un permis d'enseignement. Par ailleurs, les couvents dans la crainte de voir diminuer de quelques unités le nombre de leurs grandes élèves, préfèrent, elles aussi, les diriger vers le Bureau central. On peut donc affirmer, que profitant de l'existence de ce Bureau, les pensionnaires de jeunes filles font la lutte aux écoles normales, lutte non pas ouverte, mais réelle. Voici, du reste, comment les choses se passent assez généralement. Dès qu'une jeune fille manifeste le désir de passer par l'école normale pour se préparer à l'enseignement, les bonnes religieuses de la paroisse s'empressent d'aller la voir et de lui dire et redire: "pas besoin de quitter la paroisse et d'aller à Joliette pour vous préparer à l'enseignement", "venez ou restez au couvent", "nous allons vous y préparer tout aussi bien, vous passerez vos examens au Bureau central et vous en obtiendrez un brevet qui vaut bien celui de l'école normale", au besoin, on "coupe" les prix et la partie est gagnée. — Chanoine I. Gervais, L'Action Populaire, — Joliette

LE SENAT
Le Sénat fait bien ce qu'il est appelé à faire. Parfois, on lui reproche d'accomplir peu de choses. Si l'on est sous cette fausse impression c'est parce que le Sénat exécute sa besogne en moins de temps que les autres assemblées délibérantes. En effet, règle générale, on y gaspille beaucoup moins d'heures en paroles inutiles, en des débats oiseux. Le Sénat procède habituellement comme le fait un bureau d'hommes d'affaires qui voit droit au but sans se perdre en des chemins de traverses qui allongent inutilement les délibérations. Pendant ce temps-là, la Chambre des députés semble travailler davantage alors qu'en réalité, comme dans tous les parlements du monde, elle perd du temps et en fait perdre au Sénat qui attend sa législation. — Jap, L'Avenir du Nord, — Saint-Jérôme.

CE CONTRAT COLLECTIF
Voilà quelques raisons pour lesquelles les imprimeurs de la campagne ont pleinement droit de réclamer de la part des autorités gouvernementales le biffer de la dite convention l'article par lequel le contrat englobe toutes les imprimeries situées dans un rayon de cent milles de Montréal. Nous pourrions encore apporter d'autres arguments de nature à faire ressortir davantage l'injustice flagrante que constituerait à notre égard cette convention collective de travail. Contentons-nous pour aujourd'hui de ceux qui nous venons d'énoncer, espérant qu'on saura se rendre compte des difficultés créées aux petits imprimeurs et qu'on ne manquera pas de prendre en considération le bien-fondé de leurs plaintes. Autrement on s'expose à faire mourir à brève échéance une foule d'imprimeurs qui après tout n'ont pas volé la place qu'ils ont sous le soleil et méritent par conséquent de la garder. L'Étoile du Nord, — Joliette.

L'ACHAT CHEZ NOUS
En ce qui regarde l'achat chez nous, prenons un exemple: En notre belle ville de Salaberry, nous avons une industrie qui périclite, par notre faute, le **VALLEYFIELD CANNING**. Combien de citoyens de Valleyfield, se sont fait un devoir de demander les Tomates de la Valleyfield Canning, chez notre marchand local ? Et pourtant, ces tomates sont aussi bonnes que celles qui sont importées d'ailleurs. Si elles ne sont pas bonnes, comment se fait-il que des provinces étrangères les réclament ? Si nos concitoyens de Salaberry demandaient davantage ce produit de chez nous, avec-vous pensez qu'un grand nombre d'autres cultivateurs entreraient dans le mouvement, et que cette industrie, au lieu de péricliter, et de tirer la langue comme elle le fait depuis quelques années, cette industrie, dis-je, se développerait et pourrait occuper un bon nombre de nos jeunes gens qui n'ont pas de travail depuis des

tre à ses élèves une série de soixante-quinze photographies d'Américains et il leur a demandé de les classer suivant les leçons apprises en criminologie. Si vous croyez que les élèves ont tout de suite désigné les bandits et les honnêtes gens, vous vous trompez. Bien au contraire, le professeur a relevé les erreurs les plus cocasses. C'est ainsi que la plupart des étudiants ont désigné la photographie de J. Edgar Hoover, le grand chef de la sûreté fédérale américaine, comme devant être la photo d'un type de gangster accompli. Dutch Schultz, le fameux ennemi public No 1 de la ville de New York, tombé récemment sous les balles d'assassins, s'est vu figurer parmi les honnêtes gens, tandis que l'actrice Ethel Barrymore était désignée comme une femme de gangster, une "moll". Des forçats ont reçu des brevets de sainteté, si bien que le professeur ne s'y comprend plus avec sa criminologie. Nous connaissons tous le dicton que l'habit ne fait pas le moine et cela est vrai aussi des visages. Car nous avons tous plus ou moins rencontré dans la vie des personnes qui avaient des visages de saint-nitouche et qui étaient en réalité de fières canailles. De même certains hommes qui avaient des visages de forbans n'auraient pas fait de mal à une mouche.

mois et des mois, qui par le fait même se découragent parce qu'ils ne peuvent entrevoir le jour où ils pourront se mettre quelques sous de côté pour pouvoir fonder un foyer, faire vivre une femme et des enfants d'une manière convenable ? Le Progrès de Valleyfield.

VULGAIRES MALAPPRIS
A cette période-ci de l'année, par exemple, nos rues sont remplies de flaques d'eau. Que d'automobilistes circulent à toute allure et éclaboussent sans pitié les piétons qui ont le malheur de se trouver sur leur passage. Nous avons vu une foule de cas où l'eau sautait jusque sur les trottoirs. Ces chauffards songent-ils qu'ils se font juger par tous ceux qui les voient comme de vulgaires malappris ? Ils n'ont aucune excuse à offrir, car dans une ville comme la nôtre, grande comme la main, on ne peut être assez pressé pour être obligé de voyager à trente ou même quarante milles à l'heure. La Parole, — Drummondville.

UN TMOIGNAGE
Le chef de l'Opposition actuelle, M. Maurice Duplessis, député de Trois-Rivières, disait en pleine chambre, à l'occasion de l'anniversaire du premier-ministre, le 8 mars 1933: "Il ne m'appartient pas de faire le bilan des qu'il y a de la province, il n'a jamais cessé de refléter l'âme de sa race. L'Eclair, — Beauceville

UN RELEVÉ
Les taxes que l'administration provinciale a imposées aux individus et aux classes capables de payer, lui ont permis de consacrer à l'Agriculture plus de 21 millions de dollars depuis 1920, et près de 9 millions depuis quatre ans; d'affecter 7 millions de dollars par année aux hôpitaux, hospices, refuges, orphelinats, etc., de dépenser, au cours des quatre dernières années, 33 millions de dollars pour soulager le chômage, soit 7 à 8 millions de plus que la part fédérale au chômage du Québec; de consacrer 30 millions de dollars à la Colonisation en 15 ans, dont 13 millions depuis 1931, ainsi que de lui ouvrir un crédit de 10 millions de dollars pour la réalisation du plan Vautrin; de dépenser pour la route, 155 millions de dollars depuis 15 ans, dont près de 44 millions, ces derniers quatre ans et, en fin, de consacrer plus de 36 millions de dollars, depuis 1920, dont 14 millions de 1931 à 1935, à l'Instruction publique. La Tribune, — Sherbrooke.

CE QUI IMPORTE
Sans doute, les faits et gestes des deux groupes en présence, que l'élection du 23 novembre a presque et retiendront peut-être aussi, qu'il ne faut l'attention publique; sans doute, il y a, tant dans l'opposition que dans le ministère, des hommes qui attendent avec une vive impatience le moment de s'affronter et de mesurer leurs forces respectives; mais si la prochaine session devait se borner à des duels oratoires ou à de vains débats académiques, autant vaudrait ne pas la tenir du tout. Le peuple une fois sa curiosité satisfaite, exempté autre chose, Le lui donnera-t-on ? Sans vouloir anticiper sur le discours du Trône, nous savons que

HOCKEY MAROONS VS. CANADIENS

CA VAUT UNE BIÈRE DOW OLD STOCK

FONDÉE IL Y A 146 ANS

des mesures d'une importance extraordinaire sont actuellement à l'étude ou en voie d'élaboration. Que ces mesures touchent à l'agriculture, à l'industrie publique, aux lois ouvrières ou à tout autre domaine du même genre, il convient que nos députés les examinent attentivement au lieu d'ergoter ad infinitum sur les résultats du dernier scrutin. Le Journal de Waterloo.

— Tout à l'heure, tu m'appellais "mon ange" et puis, maintenant, tu me refuses un chapeau !
— Enfin, ma chérie, les anges, est-ce que ça met un chapeau ?

L'ÉCONOMIE Complete

SON RECORD DE PERFORMANCE

VOUS SEREZ enchanté de la performance du Chevrolet—du roulement flottant de ses genoux mécaniques—de son freinage hydraulique, rapide et en ligne droite!

Mesurez l'essence et l'huile que vous consommez et vous aurez une autre surprise agréable. La satisfaction qu'on éprouve en voyant augmenter l'agrément de l'auto—tandis que les frais diminuent.

Venez conduire un Chevrolet aujourd'hui. Comparez la performance et l'économie de son moteur à soupapes en tête—sa carrosserie Fisher à toit-tourelle, sa ventilation Fisher sans courants d'air et sa glace de sécurité dans toutes les fenêtres. Paiements à tempérament très réduits, grâce au mode GMAC à 7%.

*Sur les modèles Master de luxe.

CHEVROLET

JETTE AUTOMOBILE LTEE

55 Saint-François (Entrée du bureau) Tél. 546 St-Hyacinthe, 35 Sainte-Anne (Entrée du garage)

LE HOCKEY: Syntonisez chaque samedi soir à 9 p.m. heure normale de l'Est, le Radio-Hockey General Motors d'un océan à l'autre.

Nous chérissons les lieux où nous avons vécu, comme des souvenirs de notre existence. (Boiste)

La Petite Histoire Maskoutaine
Nouvelles publiées dans L'UNION en 1905

1905 — FEVRIER le 21 — Lundi soir, à l'Hôtel Canada, eut lieu une partie de pool entre MM. S. Hogue et U. Dussault. M. Hogue a battu son adversaire par 200 à 161. Mercredi soir une autre joute aura lieu entre A. Rhéault et V. Lapierre.

— MM. Beauré et Jacques ont commencé à fabriquer de la chaux à St-Hyacinthe. Leurs fournaises ont été mises en opération lundi dernier; elles ont une capacité de 400 barriques par semaine.

— M. le Dr J. N. P. Fournier a été nommé, par le gouvernement, chirurgien-dentiste du sixième district militaire.

MARS le 4. — M. Arthur Côté, nommé à une position officielle par le gouvernement fédéral, nous quittait définitivement cette semaine avec sa famille pour aller demeurer à Sorel.

— M. J. J. E. Sauvageau, doit laisser Saint-Hyacinthe pour aller demeurer à Montréal avec ses enfants. Il vient de vendre la propriété qu'il occupait, rue Concorde, à M. Frank Demers.

7. — M. Victor Chartier est revenu à St-Hyacinthe pour s'y établir. Depuis quelques années il exerce le métier de tailleur à Granby. Il vient de prendre la direction du département du tailleur chez MM. Brousseau & Fils.

11. — M. S. Carreau, greffier, a été nommé par ordre en conseil du Lieutenant-Gouverneur, membre de la commission pour l'érection civile des paroisses du diocèse de St-Hyacinthe. Les autres membres de cette commission sont: MM. Joseph Nault, E. H. Ritchie, Eng. St-Jacques, Eng. Turcotte et Louis Lussier. M. J. O. Guertin en est le secrétaire.

— MM. Aimé Blanchard, A. Cloutier, Z. Poitras et A. Blanchard doivent venir jouer un drame dans notre ville à la salle Salaberry.

14. — M. J. B. St-Pierre, maire de la Providence, a été réélu préfet du Conseil de Comté de Saint-Hyacinthe. M. J. Morin a été continué dans sa charge de secrétaire. MM. J. Nault et S. Carreau ont été nommés auditeurs.

— En date du 24 février

1905 des lettres patentes ont été émises, incorporant MM. François-Xavier Bertrand, manufacturier, Joseph de la Broquerie Taché, notaire, Evariste Berthiaume, industriel, et Albert Jodoin, notaire, tous de St-Hyacinthe, et Noé Dussault, comptable, du village La Providence, pour l'exploitation d'une fonderie et diverses espèces de constructions mécaniques, engins, bouilloires, sous le nom de "La Compagnie Manufacturière F. X. Bertrand".

— M. Louis Blanchard, maçon, est à terminer les fondations d'une bâtisse qu'il est à construire sur la rue Héloïse, à l'angle de la rue Renaud. Cette bâtisse contiendra deux logements, un local pour restaurateur et un autre pour un boucher.

— La société légale qui existait entre les avocats Bourgault et Marceau a été dissoute hier. Les deux avocats continueront à occuper le bureau actuel jusqu'au premier mai. A cette date M. Victor Marceau ouvrira son bureau dans celui occupé actuellement par MM. Beauré et Marcin.

— MM. Napoléon Blanchard et Wilfrid Bélanger, épiciers de cette ville, viennent de faire l'acquisition du magasin de M. Victor Marceau, rue St-François, et ils vont continuer le commerce en société sous le nom de Blanchard & Bélanger.

18. — M. Cliche expose actuellement à la pharmacie Brodeur des cannes qu'il a fabriquées lui-même et qu'il offre en vente. Elles sont faites de rondelles de bois d'érable piquées de corne de bœuf polie et de cuir.

— L'épouse de M. Pierre Bousquet a donné naissance à une fille qui a été baptisée sous les noms de Marie, Simonne, Elizabeth, Corinne, Parr et marr.; M. Raoul Gosselin et Corinne Gosselin.

14. — M. J. B. St-Pierre, maire de la Providence, a été réélu préfet du Conseil de Comté de Saint-Hyacinthe. M. J. Morin a été continué dans sa charge de secrétaire. MM. J. Nault et S. Carreau ont été nommés auditeurs.

— En date du 24 février

— Au premier mai MM. Beauré et Delage transporteront leur bureau d'avocat au bas de la côte St-Denis, dans le bureau actuellement occupé par M. Chabot, notaire.

28. — Mme Chaput, épouse de feu Narcisse Chaput, ancien boulanger, est décédée à l'âge de 80 ans. Elle était la mère de MM. Narcisse et Alexandre Chaput et de Mme H. Marchessault, de cette ville, de M. Victor Chaput et de Mme Hector Morin, de Cohoes, N. Y.

— MM. Paquet & Godbout ont obtenu le contrat pour la construction de la salle d'exercices militaires. La façade du bâtiment sera sur la rue Laframboise à environ 20 pieds du chemin. Les dimensions de la construction sont de 184 pieds par 80.

AVRIL le 11. — Les élections du Cerele Montcalm se sont faites comme suit: Président, M. E. Gamache; vice-président, E. Tétrault; Sec. A. Majeur; Assistant, Alb. Bélanger; Trésorier, R. Blanchard; Conseillers, MM. A. Lassonde, J. W. St-Onge, J. A. Cadorette, Art. Brodeur; Com-Ordonnateur, M. A. Coderre; Directeur de pièces, T. D. Bouchard.

15. — M. Albert Lamoureux, ancien commis à la maison David, est allé ouvrir un établissement de modes et de nouveautés à St-Jean.

— Ce matin, à la Cathédrale, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Mailhot, décédé à l'âge de 28 ans.

— M. Narcisse Lessard est décédé chez son gendre M. P. Blanchard à l'âge de 90 ans et 2 mois.

— L'Hôtel Figaro va disparaître. M. E. Solis, libraire, occupera ce local et la librairie Solis sera remplacée par un établissement de merceries.

— Jeudi à l'occasion de son 22e anniversaire, les amis de M. Raoul Clapin, tous membres de la Cie Théâtrale, se sont réunis et lui ont présenté un joli cadeau. Une adresse a été lue par M. A. Lussier.

SOUS L'ABAT-JOUR

PREMIERS SOURIRES DU PRINTEMPS

Tandis qu'à leurs œuvres perverses
Les hommes courent haletants,
Mars, qui rit malgré les averse,
Prépare en secret le printemps.

Pour les petites pâquerettes,
Sournoisement, lorsque tout dort,
Il repasse des collerettes
Et cisèle des boutons d'or.

Dans le verger et dans la vigne
Il s'en va, furtif perruquier,
Avec une houppe de cygne
Poudrer à frimas l'amandier.

La nature au lit se repose,
Lui, descend au jardin désert
Et lace les boutons de rose
Dans leur corset de velours noir.

Tout en composant des solfèges
Qu'aux merles il siffle à mi-voix,
Il sème aux prés les perce-neiges
Et les violettes aux bois.

Sur le cresson de la fontaine
Où le cerf boit, l'oreille au guet,
De sa main cachée il égrène
Les grelots d'argent du muguet.

Sous l'herbe, pour que tu la cueilles,
Il met la fraise au teint vermeil
Et te dresse un chapeau de feuilles
Pour te garantir du soleil.

Puis, lorsque sa besogne est faite
Et que son règne va finir,
Au seuil d'Avril tournant la tête,
Il dit: "Printemps, tu peux venir!"

Théophile GAUTIER

LE REVEIL DU PRINTEMPS

En regardant par la fenêtre, hier, je faisais remarquer à des amies certains arbres qui semblaient déjà plus verts que la veille. J'avais déjà appris que les cornelliers étaient de retour au pays; elles n'ont pas encore daigné se rendre jusqu'à Québec, puisque ceci se passait dans la province voisine. J'ose espérer qu'elles viendront bientôt jusqu'à nous afin de nous mieux faire croire à la belle saison du printemps.

J'ai entendu néanmoins, cet après-midi, un gazouillement d'oiseaux perchés je ne sais où. Ils semblaient très heureux et très actifs. Le cœur tout joyeux je regardais notre Yamaska qui descendait rapidement en dessous du pont de la Providence. Son grondement voulait dire combien il avait hâte de se débarrasser de son long manteau de glace. Dans la nuit j'entends très souvent ses déchirements de glace qui viennent frapper sur notre maison. Il s'est même permis un soir de se déverser dans la cave. On parlait partout d'inondations, je dois dire que je n'étais pas brave, car ma chambre à coucher donne complètement sur la rivière. Je crois qu'il a compris mon effroi, car discrètement il s'est retiré. Nous avons toujours été bons amis et j'aurais regretté qu'il ne se fût pas conduit comme tel. Je l'aime tellement lorsque par les soirs d'été, il vient m'endormir par le bruit de ses petites vagues qui viennent me s'écraser au clair de lune. Il est peut-être petit notre Yamaska, mais moi je le trouve grand et beau parce qu'il a bercé nombre de mes rêves.

Espérons que le dégel que nous subissons en ce moment n'est pas seulement un avant-goût du printemps, mais bien son réveil complet. Ce dernier a parfois des caprices et se fait très souvent tirer l'oreille avant de se lever définitivement et de se mettre à l'ouvrage. Il tient probablement à ce que nous mortels nous l'apprécions davantage en jouant à cache-

cache avec la nature. Il pourrait donc nous arriver que le bonhomme Hiver de complicité avec lui vienne de nouveau nous faire sentir qu'il ne lui plaît pas encore de s'en aller. Alors un beau matin nous serons de nouveau sous son empire. Mais le bonhomme se fait vieux et Mars l'immortel ami du Printemps ira bientôt réveiller ce dernier et lui dire qu'il a assez dormi, que tout est prêt pour son entrée triomphale parmi nous. Alors ce sera le réveil complet. Les humains comme la nature viendront ensemble accueillir le renouveau, nous aurons tous dans nos cœurs la joie de vivre et Pâques comme toujours sera là pour couronner la fête.

Bianca

Saint-Hyacinthe, le 16 mars 1936.

PATIENCE VS IMPATIENCE

C'est un procès très délicat à faire... Je me fais l'interprète des "plaignants" pour élucider l'affaire...

Sommes-nous patients ou, du moins, croyons-nous l'être? A en juger de ce qui se passe, je serais tentée de répondre: Nous nous croyons être patients et nous pratiquons le contraire... Si notre caractère n'a pas été réprimé dans le jeune âge, nous demeurerons toujours en conflit avec la vertu de patience. Si, au contraire, nous travaillons avec persévérance à éloigner de nous ce mouvement qui nous porte à l'impatience, nous briserons cette habitude qui ne manque pas d'apparaître à la moindre contrariété.

Les uns diront: je suis né comme cela! Les autres: c'est une habitude chez moi! C'est une absurdité.

Nous savons tous (la chose nous est enseignée d'ailleurs)

qu'il nous faut réagir sans cesse et ne pas laisser d'emprise à l'impatience, si légère soit-elle, en laissant libre cours à ce défaut qui paraît excusable aux yeux de ceux qui s'y livrent sans mesure. C'est une persécution que l'on exerce vis-à-vis de ceux que nous faisons souffrir et nous les rendons malheureux! Il faut une force d'âme admirable et une patience d'ange à toute épreuve pour vivre aux côtés de personnes qui possèdent ce caractère méprisable. L'impatience nous détache, nous éloigne d'eux, tandis que la patience nous retient, nous captive.

Nous devons nous imposer le devoir d'exercer la patience avec ceux qui vivent dans notre entourage: nos amis, nos intimes, nos subordonnés... La patience, vertu si belle, nous sert à être aimables, charitables dans nos paroles et contribue à rehausser l'estime que nous attendons de ceux que

(Suite en page 6)

OFFRE SPECIALE D'UN BEAU Cadeau



Durant le mois de juin, ces six verres superbes, d'excellente qualité et d'un fort joli dessin, seront donnés GRATUITEMENT, en plus des primes ordinaires, en échange de 12 coupons du paquet de 6 livres de Farine Préparée XXX Brodie ou de l'équivalent en coupons des autres produits Brodie. Parlez-en à votre épicer.

Vous avez là une belle occasion de simplifier la préparation de vos pâtisseries et de vous en assurer la réussite... tout en obtenant gratuitement une verrerie de bonne qualité. Parlez à votre épicer de cette offre généreuse.

BRODIE & HARVEY LIMITED
914, rue Bleury Montréal

fabricants de la

LA FARINE PRÉPARÉE XXX Brodie

CONTENANT POUDRE À PÂTE, SEL ET SODA

CONSEILS PRATIQUES

Comment faire de la pâte de guimauve. — Pour faire de la pâte de guimauve il faut: même poids de gomme arabique blanche, d'eau et de sucre; de la fleur d'oranger et du blanc d'œuf.

Concassez la gomme; faites-la dissoudre au bain-marie. Pesez l'eau, passez la gomme et remettez cette solution gommeuse sur le feu, dans une casserole plate au bain-marie; ajoutez le sucre et la fleur d'oranger en remuant jusqu'à ce que la pâte ait la consistance du miel épais. Battez les blancs en neige, ajoutez-les par portions en agitant vivement. Continuez à battre la pâte jusqu'à ce qu'en l'appliquant sur la paume de la main elle n'y adhère pas. Coulez alors sur une table de marbre et découpez en bâtons ou en petits carrés.

Tisane de céréales. — Prendre une cuillerée à soupe de froment, d'avoine d'orge, de maïs et de son; torréfier légèrement au four ces céréales, les broyer au moulin à café ou au mortier, ajouter un litre et demi d'eau, faire bouillir deux heures et passer. On donne aux enfants cette tisane chaude ou froide, additionnée de sucre et d'un peu de jus de citron ou d'un parfum quelconque. Ils s'y habituent rapidement et en tirent un exceptionnel profit. Leur squelette se fortifie, leurs joues se colorent en un mot leur état général s'améliore.

Nettoyage des peaux de chamois. — Faites tremper la peau de chamois dans une solution faite de carbonate de soude, frottez délicatement. Passez à une solution faible d'ammoniaque encore tiède, puis à l'eau de savon chaude. Tordez dans un torchon, faites sécher rapidement, mais loin du feu et brossez. La peau de chamois restera souple.

Voici un liniment peu coûteux, d'une efficacité éprouvée, qui, de ce temps-ci, trouvera souvent son emploi pour traiter: grippe, rhume, refroidissement, maux de gorge, pneumonie, rhumatisme, etc. Liniment d'or (pour usage externe seulement): 4 onces teinture d'iode; 8 onces ammoniaque liquide; 8 onces rébentine; 8 onces huile d'olive, (agitez la bouteille).

LES TOPINAMBOURS

Ils sont trop sucrés, dites-vous? Pourtant, leur parfum rappelle un peu celui de l'artichaut. Cuisez-les à l'eau, après les avoir soigneusement pelés, et arrosez-les d'une bonne sauce à la moutarde que vous préparerez ainsi:

Faites brunir un morceau de beurre et, avec lui, une grande cuillerée de farine; puis vous ajoutez une cuillerée de moutarde et ensuite du bouillon jusqu'à ce que la sauce ait la consistance voulue.

La paix d'Utrecht fut signée après la grande victoire de Sedmain en 1713.

C'est en 1792 que s'ouvrit le Premier Parlement du Bas-Canada, à Québec.

LE ROUGE SUR LA BOUCHE

On peut modifier en partie le dessin des lèvres, selon la manière dont on applique le rouge. Pour la scène et l'écran, l'artiste a la possibilité de transformer presque complètement sa bouche, en la redessinant avec du rouge et du blanc... Dans la vie mondaine, c'est moins facile. On peut cependant tenter quelques petits embellissements discrets.

Si la bouche est trop grande, il faut placer le rouge au milieu des lèvres, le moins en dehors possible, et jamais dans toute leur étendue. On peut essayer une légère retouche pour les coins de la bouche, avec un peu de crème fondue de teint, que l'on poudre ensuite fortement... (Mais c'est un subterfuge qui ne trompe jamais personne, de près du moins). Si les lèvres sont un peu minces, il est très indiqué



..Moyen remarquable pour aider à EVITER les rhumes

A la moindre irritation du nez, au moindre renflement, mettez du Vicks Vapo-Rol—quelques gouttes seulement dans chaque narine. Employé à temps, il aide à éviter complètement bon nombre de rhumes.

VICKS VA-TRO-NOL

de dessiner l'arc de Diane en accentuant: cette disposition du fard en hauteur n'est pas très visible et embellit beaucoup le sourire.

Mais il ne faut pas l'adopter si la bouche est déjà petite et plutôt ronde... Car l'expression de la bouche, au lieu d'être embellie, sera tout à fait compromise: un air de stupidité, de sottise, se répandra sur la physiognomie.

Les lèvres serrées, contractées (par une déformation de l'orbiculaire des lèvres ou par un tic nerveux chronique) peuvent être traitées par le massage: de même, les lèvres dont les coins ont tendance à s'abaïsser, à se détendre passivement.

Abonnez-vous au "Clairon"



La Femme Dont la Beauté Décline

ELLE ne peut plus s'illusionner: son miroir le lui révèle, dans un moment d'angoisse que connaissent tôt ou tard toutes les femmes, elle vieillit. Vieillir! Quand elle pouvait encore jouir du plaisir d'être jeune! Mais les rides ont envahi sa figure; ses yeux ont perdu leur éclat; même son sourire est amer, tant elle se sent fatiguée!

Les hommes comme les femmes s'étonnent et se désolent de voir se flétrir leur jeunesse, du soir au matin, semble-t-il. Souvent c'est l'œuvre de la constipation.

Quand la constipation ordinaire s'en mêle, elle cause des maux de tête, des rides et rend le teint livide. Tout cela est dû au défaut de matières inassimilables qui régulariseraient l'intestin.

Corrigez ce malaise avec le Son ALL-BRAN Kellogg. Il fournit à l'organisme, en abondance, des matières inassimilables, douces et efficaces. Ces matières absor-

bent l'humidité, se forment en masses molles, stimulent doucement l'organisme et lenettoie.

Des épreuves scientifiques ont démontré que le Son ALL-BRAN est un aliment légèrement laxatif. Deux cuillerées à soupe chaque jour suffisent généralement. Les cas obstinés peuvent exiger davantage. Ne vaut-il pas mieux se régaler de cet aliment naturel que d'absorber des pilules et des drogues?

Le Son ALL-BRAN Kellogg se sert comme céréale ou cuisiné dans des gaufres, des muffins savoureux, etc. En plus de ses matières inassimilables, le Son ALL-BRAN est riche en vitamines B et en fer. Le Son ALL-BRAN Kellogg ne guérit pas tous les maux, mais il corrige la constipation ordinaire.

Le Son ALL-BRAN est garanti par la Compagnie Kellogg. Se trouve dans toutes les épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.



Cet aliment naturel corrige la constipation

LE SUPREME AMOUR

Par JACQUES GRANDCHAMP

No. 15

—Jamais je n'aurais pu supposer pareille chose! Papa! mon papa chéri! Oh! cette femme, je la hais! je la hais!

—Nany! ne l'exalte pas ainsi, tu te fais du mal et tu dis des choses que tu regretteras plus tard! Calme-toi, je t'en conjure!

—C'est bientôt dit!... Tu ne peux pas me comprendre, Pierre; tu ne peux pas t'imaginer ce que je souffre!

—Mais si, ma chérie, je me le figure très bien; mais tu n'es pas seule au monde, voyons, puisque je suis là; je te reste, moi!

—Ah! tu es bon, mon amour! Qu'est-ce que je deviendrais si je ne t'avais pas! Mon Dieu! je me serais tuée, je crois, lorsque papa m'aurait appris sa décision!

—Tu exagères, Nany! tout n'est pas perdu pour une enfant parce que son père songe à se créer un autre foyer!

—Moi, je serais morte plutôt que de rester avec une marâtre à Keral! —Alors, j'ai bien fait de t'épouser auparavant! demanda Pierre avec un sourire qui cachait un peu d'angoisse.

—C'est à dire que tu m'as sauvé la vie! —Allons, je suis récompensé! —Récompensé de quoi? —Pierre comprit qu'il avait failli se trahir.

—Rien. Ne te tracasse pas, mon enfant chérie, remets-toi, ne t'agite pas... je veille sur toi, je ne te quitte pas. —Dolente, Nany se laissait plain-

dre, embrasser, consoler, puis elle voulut relire sa lettre que l'on cherchait dans les endroits les plus divers, avant de la retrouver toute froissée et baignée de larmes sous le coussin où elle appuyait sa tête en feu.

—Lis avec moi, Pierre, j'aurai plus de courage.

C'est ainsi que le lieutenant apprît les détails d'une nouvelle qui n'en était plus une pour lui.

—Kerlaz, ce 25 octobre. —Ma Nany bien-aimée.

—C'est bien bon à toi, au milieu des fêtes sans nombre de la lune de miel, de ne pas oublier ton papa et de lui envoyer ponctuellement des vœux de tous les pays par où tu passes.

Moi aussi, ma chérie, j'ai fait autrefois ce voyage que j'effectuais en compagnie du meilleur, du plus attentionné des guides, et j'en ai conservé un inoubliable souvenir.

—Je pense que la permission de Pierre doit toucher à sa fin, et que vous allez, sans tarder, rallier la France. Je suis heureux de ton bonheur, ma chère petite fille. Ce que je m'en laisse entrevoir me comble d'une autre femme! Bien sûr, elle ne l'aime pas, cette belle Sabine avec ses grands airs de princesse! Elle le rendra malheureux! Elle l'épouse parce qu'elle a peur de ne pas trouver mieux, ni aussi bien, et de rester vieille fille, mais c'est la fortune de papa qui la tente!

—Tu n'en sais rien, après tout, Nany; ne t'agite pas ainsi! Ton père est encore si jeune, si séduisant; il n'est pas surprenant qu'il ait pu plaire et songer à refaire sa vie! —Refaire sa vie! Ah! tu es bien un homme, toi! Comme si on pouvait aimer deux fois!

—Lorsque tu seras plus vieille, tu auras plus d'indulgence. Il ne faut pas être égoïste, ma chérie. Ton père, sans toi, eût été bien seul à Kerlaz.

mon nid à ma guise, et cette lettre t'annoncera la grave décision que j'ai cru pouvoir prendre.

—Je me sens trop jeune pour passer le reste de mes jours dans la solitude et je vais me remarier. Tu connais d'ailleurs la charmante femme qui veut bien partager ma vie, puisque tu as vu Mademoiselle de Ponty à Kerlaz lorsqu'elle y accompagnait, voici deux ans, tes amis de Kérinon.

—Je n'ai pas besoin de l'affirmer, ma chérie, que rien n'est changé entre nous. Le cœur de ton père te demeure aussi tendrement dévoué qu'il jadis, d'ailleurs, même, puisque désormais nous serons deux à t'aimer dans ce vieux Kerlaz qui te sera ouvert comme pas le passé et où tu reviendras chaque fois que tu en éprouveras le désir.

—Il me tarde, ma petite bien-aimée, que tu me dises que tu ne m'en veux pas. Il me semble que ton bonheur ne peut pas te rendre égoïste et que tu vas t'y réjouir du mien. Sois bien persuadée, mon enfant, que je ne suis pas infidèle à mon passé, ni à l'amour si profond que j'eus pour celle dont je vénérerais toujours la mémoire! Je t'aime de toute mon âme, je t'embrasse de tout mon cœur.

—A toi bien tendrement. —Du Laz, comte d'Avricourt. —Comprends-tu, comprends-tu, Pierre, que papa oublie à ce point ma pauvre maman, qu'il se soit épris d'une autre femme? Bien sûr, elle ne l'aime pas, cette belle Sabine avec ses grands airs de princesse! Elle le rendra malheureux! Elle l'épouse parce qu'elle a peur de ne pas trouver mieux, ni aussi bien, et de rester vieille fille, mais c'est la fortune de papa qui la tente!

—Tu n'en sais rien, après tout, Nany; ne t'agite pas ainsi! Ton père est encore si jeune, si séduisant; il n'est pas surprenant qu'il ait pu plaire et songer à refaire sa vie! —Refaire sa vie! Ah! tu es bien un homme, toi! Comme si on pouvait aimer deux fois!

—Lorsque tu seras plus vieille, tu auras plus d'indulgence. Il ne faut pas être égoïste, ma chérie. Ton père, sans toi, eût été bien seul à Kerlaz.

—Mais, je me demande, observa Nany méfiante, s'il n'y a pas déjà longtemps que ça mijotait, cette histoire-là!... Je me souviens, maintenant, que, lorsque la belle Sabine est venue à la maison il y a deux ans, papa la regardait avec des yeux! Sur le moment je n'avais pas réfléchi davantage, mais aujourd'hui...

—Aujourd'hui, tu vas être une bonne fille et écrire à ton père pour le rassurer.

—Jamais de la vie! Je n'aime plus papa! Oh! mon papa chéri, et je déteste cette femme!

Nany recommença à sangloter de plus belle, et son mari eut fort à faire pour la ramener au calme. Lui qui n'avait rien ignoré des soucis, des angoisses du comte, eût dû se réjouir de voir enfin son plus cher désir réalisé, mais il ne pouvait s'empêcher de songer avec quelque amertume que le bonheur de son tuteur se payait au sacrifice de sa liberté!

Il avait été si préoccupé de l'attitude de sa femme qu'il ne pensa pas à prendre connaissance de son propre courrier. Ce fut elle qui le lui rappela, par une des boutades saugrenues dont elle était coutumière.

—Décachète donc ta lettre, mon chéri! Ce n'est pas ton père qui t'annonce son mariage, à toi! Tu n'as rien à craindre!

Docile, Pierre ouvrit la feuille qui avait tout l'air d'un pli de service. Il la parcourut vite, puis la referma, disant d'un ton détaché: —Je suis muet au 2^e chasseur à Pontivy.

—Ah! par exemple! Tu avais donc demandé ton changement?

—Dans les temps!... fit évasivement Pierre sans vouloir, en petto, de ce petit accroc à la vérité. En réalité, il avait cherché à permuter des fiançailles, ne se souciant pas d'amener Nany à Nantes où elle serait en contact forcé avec Marie-Aimée de Lorres. Il ne tenait pas à retrouver la jeune fille ni à s'exposer à la voir devenir une amie de sa femme. Le plus simple était d'éviter ces occasions de rapprochement en allant planter sa tente sous d'autres cieux.

Cette stratégie, qu'il croyait si habile, devait avoir un résultat désastreux. Le plus sage eût été de demeurer dans le sillage de l'infidélité, moins dangereuse de près que de loin. La fuite, c'était avouer le pouvoir qu'elle avait eu sur son cœur et reconnaître qu'il ne se sentait pas de force à lui résister.

C'était aussi laisser le champ libre à une imagination vagabonde qui parerait l'absence de toutes les séductions alors qu'elle ne méritait ni l'indulgence ni l'intérêt que son ancien admirateur serait, dans la suite, trop disposé à lui accorder.

Après la réception de ces deux lettres, Nany, qui, la veille, ne parlait rien moins que de rester habitée la Corse, n'eut de répit qu'elle eût décidé Pierre à partir. Elle voulait revoir son père, à tout prix, disait-elle, gardant le fol espoir de parvenir à le faire abandonner une décision qui semblait irrévocable. Elle souffrait profondément, et Pierre l'aima mieux ainsi, tout alanguie, prostrée dans une douleur qui n'était pas feinte. Il lui semblait que lui seul en ce moment était capable de consoler ce grand chagrin, et il se disait en lui-même:

—Mon sacrifice n'aura pas été vain, puissent des jours heureux m'en récompenser!

C'est dans cet état d'esprit qu'il rentra en France.

XVII

—Oh! Pierre! c'est trop drôle! Ma belle-mère qui est montée dans un avion boche pendant la guerre! Le lieutenant Villard-Lebreuil fixa des yeux interrogateurs sur sa femme qui rentrait en s'esclaffant d'un rire un peu forcé.

—Dans un avion boche... pendant la guerre... Comment cela? Je ne comprends pas!

—Voici. J'étais en visite chez Mme Onfroy. Il y avait affluence de belles madames et de pimpantes lieutenant. Arrive le commandant de Saint-Galmier (tu sais... celui que les camarades ont baptisé "Gauvinaire") qui le mauvais goût, croyant me faire plaisir, de me parler du mariage de mon père! Selon lui, Mlle de Ponty était la

une place de choix dans le Gotha. Je, intelligente, spirituelle, riche, et Jusque-là, j'écoutais, muette, sans prendre aucune part, je te l'avoue, à ces citations, quand les derniers mots du commandant me firent sursauter.

—Dans le Gotha! Ah! bien! voilà elle a dû en massacrer des innocents! m'écriai-je.

Je ne sais ce qu'ils avaient tous, mais les voilà pris d'un fou rire. Le commandant m'a dit que j'étais "exquisément jeune"! Moi, qui ne croyais pas avoir fait preuve de tant d'esprit, je risais aussi, mais je t'assure que je n'en reviens pas et que cette histoire me semble invraisemblable!

—Encore une gaffe, ma pauvre Nany! Décidément tu t'y abîmes! fit Pierre d'un air soucieux et lassé à la fois.

La jeune femme, qui, calmement, s'était installée sur ses genoux, le regarda, anxieuse.

—Allons, bon! qu'est-ce que j'ai fait encore? emanda-t-elle avec une amusante petite moue.

Autour d'eux, c'était le décor charmant, très moderne, d'un fumoir-studio, aménagé avec toute la science d'un homme de l'art qui était en même temps un homme de goût: des meubles d'acajou, des tentures d'imberline à rayures bis et poinceau, d'épais tapis de Syrie, de jolies gravures de chasse, quelques aquarelles, des fleurs à foison, — la maîtresse de la maison était encore à cette période heureuse où les jeunes mariés trouvent le temps de renouveler leurs bouquets chaque matin, — vraiment, ce nid douillet devait abriter le bonheur!

Il était cinq heures du soir; le thé venait d'être servi sur une petite table Empire en acajou fileté de bronze. Comme Pierre tardait à répondre à sa question, Nany s'éloigna de lui, ôta le petit chapeau de paille, très emplumé, qui lui emboîtait étroitement le crâne, ce qui la gênait beaucoup, confia-t-elle, jeta sa jaquette sur un divan, se s'assit sur un fauteuil, et se mit en devoir de verser le breuvage bouillant dans une fine tasse de porcelaine de Chine.

(Suite au prochain numéro)

POUR avoir le plus grand choix d'étoffes à robes en laine, crêpe plat et crêpe rugueux, dentelles collets et sacoches, etc., il faut visiter le magasin

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades

Saint-Hyacinthe

VOUS Y TROUVEREZ AUSSI

un assortiment complet de Broadcloth et marchandises lavables imprimées, coton et toile.

SPECIALITES

Sous-vêtements en laine, en fils et en crêpe de la marque WATSON.

Bas de cachemire, laine et soie, soie, des marques PENMAN et CORTICELLI.

Aussi les célèbres patrons "Pictorial Review"

EXAMINEZ LES SPECIAUX QUE NOUS OFFRONS
CHAQUE SEMAINE AU COMPTOIR DES
REDUCTIONS

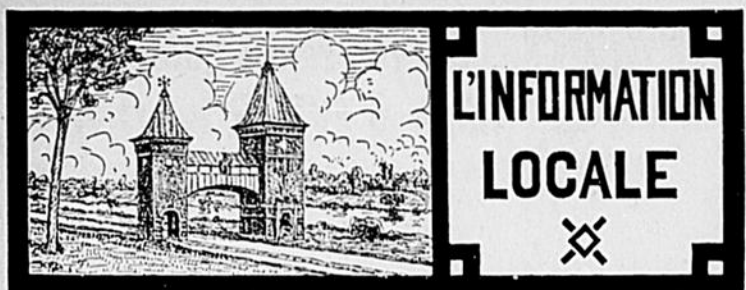
BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades

Tél. 276

Saint-Hyacinthe

LE MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES



LA BOULANGERIE COOPÉRATIVE

L'assemblée annuelle du Syndicat Ouvrier aura lieu le 29 mars, au Marché Centre.

L'assemblée annuelle du Syndicat Ouvrier (la boulangerie Coopérative) aura lieu dimanche après-midi, le 31 mars courant, à 1 h. 30 p.m.

Cette assemblée est des plus importantes. Le rapport des affaires pour l'exercice écoulé sera soumis, ainsi qu'un état général couvrant les 19 années d'opération de la boulangerie.

Le secrétaire général du Syndicat Ouvrier, M. J. P. Lord, vient d'adresser la lettre suivante aux actionnaires:

"Messieurs: — La Direction de votre Syndicat à l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale annuelle des membres Actionnaires de votre boulangerie coopérative. Le rapport des affaires pour l'année 1935-1936 vous sera soumis ainsi qu'un état général couvrant les 19 années d'opération de votre boulangerie.

"Les Actionnaires doivent se faire un devoir d'assister à cette assemblée qui sera tenue dans la salle du Marché, à 1.30 h. p. m. dimanche le 29 mars 1936.

"Les membres devront apporter leur livret qui servira de billet d'admission.

"Actionnaires, soyons tous à cette assemblée, elle sera intéressante.

"La Direction, J.-P. Lord, Sec."

ÉTAT-CIVIL

CATHÉDRALE

Mariages. — Mars 19: Entre Armand Riendeau fils de Noé Riendeau et de Cora Gauthier, et Berthe Racine, fille de Elphège Racine et de Arminia Bousquet. — Mars 19: Entre Gaston Lussier, fils de Alphonse Lussier et de feu A. Lida Pelletier, et Asiana Deslandes fille de Joseph Deslandes et de Albina Gaucher.

Décès. — Mars 13: Sophie Madère 85 ans veuve de Octave Jarret. — Mars 19: Hélène Pion 35 ans épouse de Louis Dulude.

PAROISSE

Naissances. — Mars 13: Marie, Denise, Suzanne, Gilberte, fille de Adrien Girouard et de Rosanna Gendron. Parr. et marr.: Magloire Beaudry et Orasie Gendron. — Mars 14: Joseph, Elphège, Gilles, fils de Ovide Pion et de Aurèle Charbonneau. Parr. et marr.: Elphège Cloutier et Diana Cloutier. — Mars 14: Marie, Marie-Thérèse Daigneault et de Augustine Fortin. Parr. et marr.: Norbert Daigneault et Aurèle Daigneault. — Mars 17: Joseph, Pierre, Denis, fils de Joseph Blier et de Eva Laplante. Parr. et marr.: Demitrius Blier et Mary Lévesque.

Décès. — Mars 14: Maurice Raymond 22 ans fils de Charles Raymond et de feu Antoinette Smith.

CHRIST-ROI

Naissance. — Mars 12: Joseph, Adrien, Gaston, fils de Eusèbe Morin et de Rose-Amante Côté. Parr. et marr.: Adrien Laperle et Déla Morin.

CHEVALIER DU SAINT-SÉPULCRE

M. Victor Morin, au nom de l'Ordre Equestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, vient d'avisier le Lieut. Col. Arthur Gaboury qu'il a été fait Chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre. M. Gaboury sera tout probablement investi officiellement de cet ordre au cours d'une cérémonie d'investiture qui se tiendra à Montréal dans l'après-midi du dimanche des Rameaux, le 5 avril prochain, avec la permission de S. E. l'Archevêque de Montréal. Cinq autres chevaliers créés récemment recevront aussi à cette même occasion les insignes de l'Ordre du Saint-Sépulcre.

CHEZ LES ZOUAVES

Le bureau de direction de la compagnie des Zouaves de St-Hyacinthe désire rectifier une erreur qui s'est glissée dans le compte-rendu des funérailles de M. Albert Cadieux. Ce n'est pas le capitaine honoraire J.-A. Frièrre qu'il fallait lire, mais l'ex-capitaine J. A. Frièrre.

DES COURS DE CUISINE MODELE

Nombreuse assistance aux conférences de Mlle Estelle Leblanc.

Mlle Estelle Leblanc, conférencière du ministère fédéral des Pêcheries, est depuis quelque temps dans notre ville, donnant des cours de cuisine qui réunissent une assistance considérable.

Mlle Leblanc a entrepris une série de conférences à travers la province dans l'intérêt du ministère qui l'emploie et elle a cru ne pouvoir mieux faire qu'en inaugurant dans la ville de Saint-Hyacinthe, où elle avait déjà donné des cours de cuisine sous les auspices des RR. Soeurs de la Présentation de Marie.

Mercredi après-midi, le 11 mars, et jeudi soir, le 12 mars, Mlle Leblanc a donné des cours de cuisine à la maison-mère de la Présentation de Marie, en présence d'une assistance aussi distinguée que considérable. Pour le premier cours, 330 personnes s'étaient inscrites. Les inscriptions pour le second cours se chiffrent à 250.

La semaine prochaine, Mlle Leblanc donnera deux cours réguliers sur la cuisine en général. Le premier cours sera donné lundi soir à la maison-mère de la Présentation de Marie. Le second cours sera donné mardi soir chez les RR. Soeurs du Bon-Conseil, à la salle du Patronage des Jeunes Filles.

Toutes les dames et demoiselles de Saint-Hyacinthe sont cordialement invitées à suivre ces cours qui sont des plus intéressants. On les prie d'apporter du papier et un crayon, car la conférencière a l'intention de dévoiler plusieurs petits secrets qui seront très appréciés des ménagères.

FEU Mme LOUIS DULUDE

En cette ville, le 16 mars courant, est décédée Mme Louis Dulude, née Hélène Pion, à l'âge de 35 ans.

Elle laisse dans le deuil: son mari, Louis Dulude; son père et sa mère, M. l'ex-échevin Pion et Mme Pion (Ernestine Côté); trois frères, Rosario, Donat et Paul-Emile Pion, ainsi que sept sœurs, Mme Adèle Rivest (Laura), Madame Viateur Hurteau (Gracia), Mme Georges Bouchard (Eva), Mme Omer Landel (Rose), Mlle Almira, Yvonne et Ernestine.

Les funérailles ont eu lieu à 9 heures hier matin, à la cathédrale de Saint-Hyacinthe. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Al. DeGrandpré. Le service a été chanté par M. l'abbé Emilien Chagnon, assisté de MM. les abbés Léon Paul-Hus et Albéric De Grandpré comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Georges Bouchard, Pierre Dulude, Omer Landel, Hervé Rousseau, Sylvio Côté et H. Hurteau. Conduisant le deuil le mari, le père et les frères de la défunte. Un grand nombre de parents et d'amis suivaient le cortège.

La maison Jos. Bertrand Eng. avait la direction des funérailles.

REMERCIEMENTS

La famille Albert Cadieux désire remercier sincèrement tout le personnel qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Albert Cadieux, soit par tributs floraux, offrandes de messes, bouquets spirituels, oeuvre du noviciat, télégrammes ou sympathies, visites à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Une agréable soirée eut lieu dimanche soir chez M. P. E. Brunette, rue St-Hyacinthe à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mme P. E. Brunette et de son fils Jean-Paul. Étaient présents Mme L. Brunette, M. et Mme Joseph Laperle, M. et Mme H. Laperle, M. Adrien Laperle, et Mlle Déla Morin, Laurent Beaugard, Marcel Laperle, Maurice et Paul Emile Laperle, Laurent Laperle, Hervé Laperle, Thérèse Laperle, Léo Brodeur, M. et Mme Étienne Beaugard, M. et Mme P. E. Brunette, Hector Beaugard, Jean F. Brunette.

L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'AUTO-CLUB

RAPPORT DES ACTIVITÉS ET ÉLECTION D'UN NOUVEL EXÉCUTIF POUR L'ANNÉE 1936-37. — LE TOURISME À L'ORDRE DU JOUR.

Lundi soir le 16 courant, avait lieu dans les salons du Club Maskoutain, l'assemblée générale annuelle des membres de l'Auto-Club de Saint-Hyacinthe.

Après un rapport des activités de l'année fait par les différents officiers, eut lieu l'élection d'un nouvel exécutif pour l'année 1936-37.

Ces élections se firent sous la présidence de M. Victor Sylvestre, M. C. J. Laframboise agissant comme secrétaire, et donnèrent le résultat suivant: Président Honoraire: L'Hon. P. E. Côté, Ministre de la Voirie, vice-présidents honoraire: L'Hon. T. D. Bouchard, M. P. P., T. A. Fontaine, C. R., M. P., C. Dumaine, M. P. P., L. Barré, M. P. P., A. Bourgeois, chef, L. A. Préfontaine, représentant local du Ministère de la Voirie; Président actif: Dr J. A. E. Daigle; vice-président: E. Lalonde; secrétaire: Paul Lussier; trésorier: J. P. Lazure; Directeurs:

C. J. Laframboise, C. H. A. Campbell, Dr O. Desmarais, J. B. E. Durocher, H. Raymond, Frs Jetté, E. A. Gendron, P. E. Poirier, O. Bernier, J. Jean-notte.

À la suite des élections l'assemblée se continua et l'on éstudia plusieurs questions. Des suggestions furent faites et plusieurs propositions furent acceptées.

Le Club s'occupera cette année de l'importante question du tourisme et un comité a été nommé pour étudier cette question.

Les membres ont été heureux de constater l'efficacité de l'assurance que donne le Club à ses membres, en apprenant qu'au cours de l'année dernière la somme de \$1000.00 avait été payée à une succession, à la suite d'un accident.

Le bel enthousiasme qui s'est manifesté tout le long de l'assemblée laisse augurer une fructueuse saison pour l'Auto-Club de Saint-Hyacinthe.

LE DEMANDEUR OBTIENT \$10.00

Jugement de l'hon. juge Guibault en Cour Supérieure.

En Cour Supérieure, ces jours derniers, l'hon. juge J. Alex. Guibault a rendu jugement dans la cause de Léonidas Dion vs Herménégile Authier.

Il s'agissait d'une querelle qui eut lieu le 12 juillet 1934 et qui mit aux prises les épouses du demandeur et du défendeur. Des paroles assez vives auraient été échangées au cours de cette querelle, à la suite de laquelle le demandeur intenta au défendeur une action en dommages au montant de \$199.00.

Le tribunal a considéré que le demandeur n'avait réussi à établir qu'un seul des nombreux griefs dont il se plaignait, et c'est pourquoi le défendeur a été condamné à payer au défendeur une somme de \$10.00 avec intérêt et dépens sur une action de ce montant.

LE JEU DE QUILLES

La semi-finale pour le championnat dimanche dernier.

La semi-finale pour le championnat a été jouée dimanche le 15 entre les équipes Transpore et Gotham, la première l'emportant 2 à 0 dans un match de 2 dans 3.

M. Paul Laframboise roula 143 pour le plus haut simple. L'équipe Transport fera face à celle de Girouard pour le titre, dimanche le 22 à 2 h. p. m. Jouant contre une équipe à 4 hommes, l'équipe Barré-Lord l'emporta par 4 à 2 sur l'équipe Houle-Richard. Nos félicitations à ces jeunes joueurs et bonne chance.

Dimanche prochain, immédiatement après le match pour le championnat de la ligue l'équipe à 2 hommes Barré-Lord aura comme adversaires l'équipe Notre Pré et Son Seré. Donc en foule dimanche pour voir du beau jeu.

VICTOIRE DES ANCIENS

Ils ont raison du club Toronto par le score de 8 à 6.

Les Anciens, un club de hockey de Saint-Joseph d'Yamaska, ont récemment défait le club Toronto de Saint-Hyacinthe par le score de 8 à 6. La joute a été très contestée. La première période s'est terminée en rudesse. Charbonneau et A. Brousseau se sont chamaillés et ont chacun reçu une punition majeure. Lafrance et St-George ont fait de beaux arrêts. Puis St-George, sur une montée individuelle, a compté le premier point.

La deuxième période a été moins rude, mais aussi contestée que la première. St-George a compté de nouveau sur une passe de Savard. Létourneau et Martel ont ensuite compté quatre fois. La troisième période fut favorable aux Anciens qui comptèrent quatre fois.

Se sont particulièrement distingués: Brousseau, G. Savard, St-George, Lussier et Lafrance.

Le grand mur de Chine a été construit 300 ans avant J.-C.

L'AMICALE DE LA PRÉSENTATION

La prochaine réunion aura lieu le 24 mars.

La réunion mensuelle de l'Amicale de la Présentation de Marie aura lieu mardi prochain, le 24 mars, à 7.30 heures p. m., à la maison-mère des RR. Soeurs de la Présentation de Marie.

S. Exc. Mgr J. A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, et le R. Père Lévi Côté, O. M. I., ont gracieusement accepté une invitation d'être présents à cette réunion.

Toutes les dames et demoiselles qui font partie de l'Amicale sont instamment priées de venir à la réunion mensuelle, d'autant que des questions importantes seront à l'ordre du jour.

LE CONCOURS DES DAMISTES

Aux salles du Club Libéral du Quartier Un. — Le classement des joueurs.

Le concours de dames organisé sous les auspices du Club Libéral du Quartier Un., à ses salles de la rue Saint-Pascal, est marqué jusqu'ici par le plus beau succès. Les joueuses sont nombreuses et se disputent les premières places avec un bel entrain. De nombreux spectateurs suivent attentivement les diverses parties.

On nous prie d'annoncer que le concours de dames prendra fin le 29 mars prochain. Mercredi, le 25 mars, tous les joueurs qui ont pris part au concours de dames, ainsi que les membres du Club Libéral du Quartier Un. seront conviés à une soirée qui aura lieu dans la salle Fédérale, sur la Place du Marché.

Il y aura plusieurs attractions intéressantes au programme et l'on fera connaître les résultats du concours à date.

A l'heure actuelle, dans la classe "A", MM. Louis Saint-Amant et Philippe Lizotte se disputent la première place par un demi-point de différence.

Dans la classe "B", MM. Elphège St-Amant, L. Comtois et A. Gaudette se classent au premier rang. Un défi ayant été lancé par un joueur qui s'est retiré du concours dans la classe "B", il est probable que ce défi sera relevé. Le montant de l'enjeu serait de \$100.

GARDE D'HONNEUR

Exercices militaires. — Les exercices militaires préparatoires à la célébration du 10e anniversaire de fondation de la Garde d'Honneur Ind. Inc., qui aura lieu le 31 mai prochain, sont commencés et se poursuivront chaque semaine, le dimanche et le mercredi, aux quartiers généraux, aux heures ordinaires.

Service d'ordre. — Dimanche, le 22 mars 1936, paroisse Christ-Roi: chef d'empire, Lt. Lionel Lablanc, avec MM. A. Beaudry, O. St-Onge, R. Brunelle, L. Belhumeur, R. Riendeau; paroisse Notre-Dame du Rosaire, chef d'équipe, capt. Jos. Bissonnette, avec MM. R. Hamel, E. Gazeille, R. Provost, L. Hamel, G. Brousseau, P. Bernier, N. Riendeau, W. Lamothé, A. Girouard.

(Communiqué)

BUREAU METEOROLOGIQUE MUNICIPAL

OBSERVATEUR: L'Abbé Fra-X. COTE

Température du 12 mars au 18 mars 1936						
Date	Baromètre	à 8 h. u. m.	à 8 h. a. m.	Max.	Min.	Pluie Neige
12	29.53	41	46	31	0.41	2.0
13	29.25	32	38	18		2.0
14	29.84	20	27	20		
15	30.12	24	46	24	0.06	
16	30.12	36	40	31	0.15	1.0
17	30.06	32	46	32	0.09	
18	29.84	44	56	40	0.17	

Précipitation: Neige: 5.0 po.; pluie: 0.88 po.; totale: 1.38 po.
18 heures de soleil — Nébulosité moyenne 8/10.
REMARQUES: Moyenne maxima: 42.7. — Moyenne minima: 28. — Le 18 au matin la rivière Yamaska est libre de glace en face du Séminaire.

L'ASSEMBLEE REGULIERE DU CONSEIL MUNICIPAL

LA VILLE VEUT DÉPENSER UNE SOMME DE \$12,000.00 POUR DONNER DU TRAVAIL AUX CHÔMEURS. — L'ENTRETIEN DES RUES. — AVIS ET RÈGLEMENTS.

Le conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe s'est réuni en assemblée régulière lundi soir dernier, sous la présidence de Son Honneur le maire Bouchard. Étaient en outre présents les échevins Guillet, Richer, Picard, L'Archevêque, Létourneau, Godbout, Chabot, Bergeron et Boudreau.

Nous publions dans d'autres colonnes le texte de l'importante résolution adoptée par le conseil, demandant à la Commission d'Electricité de tenir une enquête sur les activités de la Southern Canada Power Company.

Sur la proposition de l'échevin Picard, secondé par l'échevin Godbout, il a été résolu que le gouvernement de la province de Québec soit prié d'autoriser la cité de Saint-Hyacinthe à distribuer aux sans-travail nécessaires, en retour d'un certain travail, une somme de \$12,000 dont la cité absorbera sa part contributive avec les gouvernements fédéral et provincial, le tout suivant la loi.

L'échevin Picard a donné avis qu'à la prochaine séance du conseil il proposera qu'une somme de \$1,500.00, prise à l'item "Imprévus" du budget, soit mise à la disposition du département de la Voirie pour l'entretien des chemins d'hiver.

Sur proposition des échevins Godbout et Picard, MM. Victor Blanchard, Conrad Morin et Téléphore Bouchard, fonctionnaires municipaux, ont été autorisés à signer les requêtes d'allocation des chômeurs nécessaires qui sont illettrés.

Le chef Adjoint Bourgeois, de la police et du feu, a soumis le rapport de son département pour le mois de février. Un total de 118 arrestations ont été opérées durant le mois: 4 pour ivresse, 5 pour vagabondage et 109 pour refuge ou protection. Deux chauffeurs de taxi ont été mis à l'amende pour avoir désobéi à la loi. Un maître-barbier a été mis à l'amende pour avoir tenu des propos scandaleux dans son établissement. Une autre personne a été condamnée à l'amende pour assaut. Durant le mois, deux magasins ont été trouvés non-fermés à clef durant la nuit. Enfin, le nombre total des appels pour incendie en février a été de 21: 12 feux de cheminée, 6 commencements d'incendie causés par des tuyaux surchauffés, un commencement d'incendie causé par l'explosion d'un poêle à gazoline, etc.

Toutant l'incendie à l'établissement de la Victoire Shoe, rue Mondor, le 4 mars dernier, le chef Bourgeois, dans un rapport, constate que les flammes ont été mises sous contrôle en l'espace de vingt minutes. Le chef se déclare heureux d'ajouter que le travail des pompiers a été exécuté avec courage et bravoure, cependant que la pression de l'eau a été excellente sous tout rapport.

— Sur proposition des échevins Chabot et Létourneau, le greffier de la ville a été autorisé à faire au rôle d'évaluation les corrections nécessaires par les mutations de propriétés constatées au Bureau d'Enregistrement.

— Le conseil a pris en considération une lettre du maire Houde de Montréal, invitant la cité à se faire représenter au Congrès des Maires, à Ottawa, le 22 mars courant. Sur proposition des échevins Chabot et Picard, l'échevin J. L. Guillet, pro-maire de Saint-Hyacinthe, a été invité à représenter la cité à ce congrès.

— L'échevin Chabot a donné avis qu'à la prochaine séance du conseil il proposera l'adoption d'un règlement concernant l'imposition des taxes des permis et licences et fixant les divers tarifs en vigueur dans la cité. L'échevin Chabot a aussi donné avis d'un autre règlement à l'effet de prolonger de deux à cinq le terme du contrat initial et de six à huit mois le délai pour commencer les travaux de l'aménagement hydraulique.

— Au cours de la séance du conseil, lecture a été donnée d'une lettre du secrétaire de Son Excellence le Gouverneur Général du Canada, remerciant le conseil et les citoyens de Saint-Hyacinthe pour la réception qui a été faite à Lord et Lady Tweedsmuir le 6 mars dernier.

— Le greffier de la ville a été chargé de répondre à M. J. N. Desrosiers, qui se plaint de son évaluation locative, que le conseil ne peut rien faire pour cette année, alors que le rôle d'évaluation est homologué, mais qu'il invite le requérant à produire sa plainte lors de la révision du rôle pour 1937, laquelle se fera l'automne prochain.

— L'étude du règlement concernant les barbiers et les coiffeurs a été remise par le conseil à une séance ultérieure.

ENTENDU SUR LA RUE

Jos. — As-tu entendu parler des nouvelles glacières électriques Frigidaire modèle 1936 faites par la GENERAL MOTORS.

Baptiste. — Oui, il paraît qu'elles sont de toute beauté et les prix sont baissés.

Jos. — Qui t'a parlé de ça? Baptiste. — J'ai rencontré Bibeau le vendeur de J. E. ST-ONGE et il m'en a parlé, bien mieux que ça, il m'a dit qu'elles étaient garanties pour 5 ANS.

Jos. — As-tu un catalogue que j'examine ça à soir. Baptiste. — J'en ai pas mais appelle Bibeau à 775 chez J. E. ST-ONGE 248 Cascades et ça va lui faire plaisir d'aller te donner des explications.

LE COFFRE-FORT

Un groupe de nos meilleurs amateurs locaux formé sous le nom de Cercle Yamaska interprétera cette comédie en trois actes de Daniel Aschitzky, intitulée LE COFFRE-FORT, samedi, le 25 avril prochain, en matinée et soirée.

Les amateurs qui se donneront la réplique pour cette circonstance sont MM. Joseph Darveau, Laurent "Ketty" Robillard, R. Turcotte, G. Robidoux, Rolland Blanchard, N. H. Paradis, etc., tous très bien connus des fervents du théâtre.

L'ancien directeur du théâtre de la Goodyear, M. R. Turcotte, a assumé la charge de la direction. M. N.-H. Paradis, pour sa part s'occupera de l'organisation et de la mise en scène.

Comme cette pièce sera interprétée un samedi, l'organisateur a décidé de donner une représentation spéciale au cours de l'après-midi du 25 avril, pour les enfants des écoles. Le prix d'admission a été fixé à 10 sous seulement, taxe incluse.

Samedi en soirée, l'admission sera de 35 sous, taxe incluse. Tous les sièges sont réservés et un plan est déposé à la Pharmacie Brodeur.

Retenez vos billets d'avance pour ne pas être déçus.

GRANDE SOIREE DE LA JEUNESSE LIBERALE

SOUS LA PRÉSIDENCE CONJOINTE DE L'HON. T. D. BOUCHARD ET DE MM. LES DÉPUTÉS FONTAINE ET DUMAINE.

C'est demain soir, aux salles de l'Association, 84 St-Simon, (Bloc M. O. David), sur la Place du Marché Centre, qu'aura lieu la première soirée donnée sous les auspices de l'Association de la Jeunesse Libérale de Saint-Hyacinthe-Bagot.

Bien que sa fondation ne date que de quelques mois, l'Association de la Jeunesse Libérale de Saint-Hyacinthe-Bagot compte déjà plusieurs centaines de membres et la soirée de demain sera la première occasion qu'auront ceux-ci de se réunir dans une fonction publique avec leurs familles.

Cette soirée de famille sera sous la présidence conjointe de l'hon. T. D. Bouchard et de MM. les députés Fontaine et Dumaine. Le programme comporte diverses attractions originales et sera des plus intéressants. Voici un communiqué qu'on nous adresse à ce sujet:

"Tous les membres de l'Association de la Jeunesse Libérale de Saint-Hyacinthe-Bagot sont priés de prendre note que c'est bien samedi soir pro-

chain le 21 mars qu'aura lieu la première soirée libérale d'une série de soirées qui seront données à différentes périodes dans les salles du club au numéro 84 rue St-Simon.

Cette soirée de famille sera sous la présidence conjointe de l'honorable T.-D. Bouchard et des deux populaires députés MM. Fontaine et Dumaine.

"Il y aura diverses allocutions, chants, déclamations, numéros de vaudeville, etc.

"Il est entendu que seuls seront admis les membres sénateurs ou les membres actifs. La présentation de la carte de membre sera de rigueur pour avoir accès aux salles.

"Cependant comme nous l'avons déjà annoncé, le gardien du club ou un autre préposé à cette charge recevront les cotisations de ceux qui voudront devenir membres de l'Association. Mais on doit se souvenir que le paiement d'un mois d'abonnement ne suffira pas.

"Ensemble donc, les jeunes libéraux. Rendez-vous au club. Les directeurs vous promettent une soirée dont vous garderez un heureux souvenir".

(Communiqué).

UNE BRIGADE DE POMPIERS

Nouvelle organisation municipale à St-Hugues.

St-Hugues, 19. — Le conseil de la municipalité de Saint-Hugues, à sa dernière séance, a donné son approbation à l'organisation d'une brigade de pompiers. Le besoin d'une telle brigade se faisait sentir depuis quelque temps et c'est grâce à l'énergie d'un de nos citoyens si St-Hugues possède aujourd'hui un excellent service contre l'incendie.

C'est M. Louis Pelletier, garagiste bien connu de notre ville, qui a organisé la brigade M. Pelletier sera chef de la brigade et il aura comme assistants MM. A. Pelletier, mécanicien, et R. Pelletier, chauffeur.

Les pompiers volontaires sont MM. R. Désautels, O. Lapalme, C. Bastien, A. Lafleur, P. Désautels, G. Deslauriers, Bernard Désautels, Jean-Paul Decelles, Paul Lefebvre et René Chartier, soit un total de 10 pompiers volontaires.

Nous souhaitons le plus grand succès à la nouvelle brigade de pompiers de St-Hugues.

BALLE AU CAMP "MINIATURE"

Les clubs luttent avec ardeur pour la possession de la coupe.

C'est un plaisir pour nous de venir vous donner encore quelques nouvelles sur les activités de notre ligue. Les clubs luttent tous avec ardeur pour tacher de s'assurer la coupe qui sera offerte par le comité en remplacement du trophée qui devait être offert par Walter Verrette, qui on doute pour quelles raisons a cessé de venir jouer ses parties. Nous n'avons qu'une chose à dire à M. W. Verrette: "Si c'est pour la coupe", il peut revenir car le comité se charge d'en donner une à ses frais et dépens.

Voici les quelques changements qui se sont produits dans la position des clubs. Les "Durs à Cuire" ont pris la première place par le beau jeu dicté par l'habile gérant qu'est St-Amant tandis que les Stars sont maintenant en 2e position mais le gérant Germain Létourneau est assuré qu'avec des étoiles telles que le "Grand Rouge", Kévo, Zeff et "Marche à genou", il reprendra la première place dans quelques parties.

Les Intrépides ont causé des surprises cette semaine en remportant leur première victoire sur les Stars après une partie très contestée mais tout porte à croire qu'ils n'ont pas fini leur marche ascendante vers la première position à en juger par leur dévoué gérant A. Lacroix, de leurs joueurs expérimentés Dragon, Cusson et Hébert et de leur plus jeune joueur Paul Picard qui promet beaucoup.

Voici la position des Clubs:

Clubs	J. G. P. C.
Durs à Cuire	5 4 1 413
Stars	5 3 2 317
Infatigables	5 2 3 341
Intrépides	5 1 4 388

IMMEUBLES

Vente d'un lopin de terre, No. P. 1096 N. D., situé paroisse Notre-Dame. Vendu par L. Poitras, au Gov. de la Province de Québec, pour la somme de \$1545.66. — H. Morin, notaire. — Eng. 6 mars 1936.

— Vente d'un emplacement, No. P. 691, N.D., situé rue Morin. Vendu par Alphonse Fretette à U. Laprés pour la somme de \$300. — H. Morin, notaire. — Eng. 6 mars 1936.

— Vente d'un terrain, Nos 1049-P., 1048, St-Hyacinthe, situé rang sud Base-Double, St-Judes, mesurant 2 x 8 arpts. Vendu par E. Perron à Louis Riendeau pour la somme de \$465. — P. E. L'Heureux, notaire. — Eng.

NOUVELLES
SPORTIVESEn l'honneur de son
premier sénateurPROCHAINE SOIRÉE DU CLUB DE RAQUETTEURS
"L'INFATIGABLE" AUX SALLES DE LA PHILHARMONIQUE.

Le club de raquetteurs "L'Infatigable" a décidé de clôturer une des plus fructueuses saisons de son histoire par une grande soirée en l'honneur de son premier Sénateur, M. Amédée Lacroix, citoyen bien connu de cette ville.

Cette soirée aura lieu samedi soir prochain, le 21 mars, aux salles de la Société Philharmonique, rue Mondor. Une adresse sera faite à M. Amédée Lacroix, qui est un des plus anciens et un des plus populaires membres de "L'Infatigable" et on lui présentera également un joli cadeau.

On nous dit qu'il y aura des attractions variées au programme et les membres du club local de raquetteurs se promettent beaucoup de plaisir. Mentionnons que MM. M. W. Peattie et J. Trudeau et autres invités de Montréal seront au programme. Gérard Côté, le célèbre athlète de notre ville, gagnant de plusieurs grandes courses à pied au Canada et aux Etats-Unis, sera également présent et fera probablement une brève causerie sur les principaux événements sportifs auxquels il a pris part.

Bref, cette dernière soirée de la saison pour "L'Infatigable" devrait être des plus intéressantes et réunir une assistance considérable. Donc, qu'on se le dise. On peut se procurer des billets à la pharmacie Brodeur ou en s'adressant aux membres de "L'Infatigable".

La saison qui se termine a été pour le club de raquetteurs "L'Infatigable" une des plus gaies de son histoire. Grâce à l'inlassable activité du président, M. U. Jutras, admirablement secondé par les autres officiers du club, il ne s'est pas passé une semaine durant tout l'hiver sans qu'une sortie ou une soirée quelconque fut au programme.

L'inauguration d'une glissoire sur la rivière Yamaska, près du chalet des raquetteurs, glissoire qui est aussitôt devenue très populaire avec toute la population de notre ville, a été un événement important dans l'histoire de "L'Infatigable" et a donné lieu à plusieurs gaies réunions.

Abonnez-vous au "Clairon"

GRANDE COURSE
À QUÉBEC

Les meilleurs coureurs de fond se disputeront une épreuve de 10 milles.

Dimanche, 19 avril, aura lieu à Québec une course de dix milles à pied pour le championnat de la province de Québec. Cette course est sous les auspices de l'Association des Taverniers de Québec dont M. Jos. Clark est le dévoué président. L'Association a déjà fait sa grande part pour le succès de cette épreuve qui sans doute attirera de grandes foules dans la vieille cité de Champlain.

Une invitation est lancée à tous les amateurs de la province. Déjà les organisateurs ont reçu 6 magnifiques coupes de l'Ass. des Taverniers, aussi une autre jolie coupe offerte par M. E. Maillette tavernier de Québec. Plusieurs autres magnifiques prix seront aussi offerts aux coureurs.

Pour information on est prié de communiquer avec M. Lucien Brousseau, 262 Blvd. Charest, Québec ou avec M. S. Parent, 53 St-Joseph, Québec.

LE MARATHON
DE BOSTON

L'athlète local, Gérard Côté, a bien l'intention de gagner.

Gérard Côté, le jeune athlète local qui s'est révélé l'an dernier comme un des plus grands coureurs de fond au pays, a actuellement à son crédit 1100 milles d'entraînement en vue du marathon de Boston et des prochains Jeux Olympiques à Berlin, en Allemagne.

Toujours le marathon de Boston, Côté entend bien causer une grande surprise à ses amis et à la certitude de gagner cette épreuve classique, renommée dans le monde entier.

Une victoire de Gérard Côté serait véritablement un grand honneur pour le Canada français, car il y a 25 ans déjà que cette fameuse course du marathon de Boston n'a pas été gagnée par un Canadien français. A cette époque, Edouard Fabre, qui était l'orgueil de ses compatriotes, se classa premier en triomphant d'un champ étendu de concurrents.

Gérard Côté, comme on sait, est champion du monde sur

distance de 12 milles en raquette. Il se rendra donc à Boston pour le 20 avril prochain et fera de son mieux afin de remporter le 40ème marathon annuel, ce qui le classerait champion d'Amérique. La distance du parcours est de 26 milles et 385 verges. Gérard Côté et Dick Wilding, de Toronto, sont les favoris canadiens pour gagner cette course.

CLUB OUVRIER
INDÉPENDANT

Les membres sont invités à une veillée de famille. — Le concours d'échecs.

Tous les membres du Club Ouvrier Indépendant sont cordialement invités à une veillée de famille qui aura lieu samedi soir, à 8 heures. Ce sera une vraie veillée de mi-carême, préparée spécialement à l'intention des membres et ceux-ci sont invités à être présents avec leurs épouses.

Il y aura plusieurs attractions intéressantes au programme et tout le monde est assuré de s'amuser. Donc, qu'on n'oublie pas la date de cette soirée, soit samedi soir, le 21 mars courant, aux salles du club rue Cascades. De magnifiques prix seront tirés au sort.

L'assemblée régulière du Club Ouvrier Indépendant aura lieu mercredi soir, le 25 mars courant, à 7 h. 30.

Le concours d'échecs tire à sa fin, après avoir procuré bien des heures agréables à un grand nombre de membres et avoir été disputé avec un bel entrain. Les participants au concours qui sont en retard avec leurs parties sont priés de terminer celles-ci au plus tôt. On les prie de se rendre aux salles du club dimanche prochain.

VENTE PAR LE SHÉRIF

Mardi prochain, le 24 mars courant, sera vendue par le shérif la propriété de M. William Laventure, comprenant une boutique de ferblantier, sise au village de Ste-Madeleine.

La vente aura lieu à 11 heures a. m.

L'aliment que le Sauveur préférait, l'aliment sublime de la douleur. — Abbé SAUVE.

Nous Offrons pour Placement:

Cité de Québec	4.35%
Cité de Longueuil	4.35%
Cité de Shawinigan-Falls	4.25%
Municipalité St-Joseph de Grantham (Drummondville)	4.40%
Syndics Ste-Famille, Granby	4.10%
Fabrique Paroisse Ste-Hélène	4.70%
Orphelinat St-François d'Assises de Montréal	4.40%
Hôpital Général St-Vincent de Paul de Sherbrooke	4.60%
Hôpital St-Luc de Montréal	4.50%
Hôpital Ste-Jeanne d'Arc	5%
Hôpital Notre-Dame	4%

Il nous fera toujours plaisir de vous faire d'autres suggestions sur demande.

RENE DESJARDINS, Gérant

CREDIT ANGLO-FRANÇAIS Ltée

Edifice Banque Provinciale, St-Hyacinthe, P. Q.
Tél. Bureau 623 — — — Tél. Rés. 988j

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la cité de Saint-Hyacinthe, corps politique dûment incorporé, ayant son bureau d'affaires en la cité et district de Saint-Hyacinthe, s'adressera à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'un texte de loi déclarant que la dite cité est devenue propriétaire absolue, par prescription, du sol des rues et avenues telles qu'ouvertes sur son territoire avant l'année 1906, et que le droit à toute réclamation en indemnité est éteint, prescrit et périmé; pour faire ratifier et déclarer valides à toutes fins deux résolutions du conseil municipal du 24 février 1931 et du 4 mars 1931 et un paiement de \$8,000.00 à la Chambre de Commerce en date du 9 mai 1931 et pour autres fins.

St-Hyacinthe, 17 mars 1936.

LA CITE DE ST-HYACINTHE:

T.-D. Bouchard, Maire.

M.-A. David, Greffier.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the city of Saint-Hyacinthe, a political body duly incorporated, having its main office in the city and district of Saint-Hyacinthe, will apply to the Legislature of the province of Quebec, at its next session, for the passing of a text of law stating that the said city has become proprietor by prescription of the land of the streets and avenues opened upon its territory before the year 1906, and that the right to any claim for indemnity is extinguished, prescribed and passed out of date; to have ratified and declared valid for all purposes two resolutions of the municipal council dated February 24th 1931 and March 4th 1931 and a payment of \$8,000.00 to the Chamber of Commerce dated May 9th 1931 and for other purposes.

St-Hyacinthe, March 17th 1936.

CITY OF ST. HYACINTHE:

T.-D. Bouchard, Mayor.

M.-A. David, Clerk.

20-27 mars 3-10 avril

AVIS

Aux actionnaires du Syndicat Ouvrier.

Les Actionnaires du Syndicat Ouvrier de Saint-Hyacinthe, sont priés de prendre avis que le 29 mars 1936, à 1:30 h. p. m. à la salle du Marché Centre, sera tenue la dix-neuvième assemblée annuelle des Actionnaires pour prendre en considération le rapport des opérations de l'année et pour procéder aux élections des Directeurs sortant de charge.

Le Secrétaire

J. P. LORD

20-27 mars

DINER-CAUSERIE

AU GRAND-HÔTEL

Un dîner-causerie sous les auspices du Club Canadien de Saint-Hyacinthe sera donné au Grand Hôtel jeudi soir, le 26 mars 1936, à 7.30 heures.

L'invité d'honneur à ce dîner-causerie sera le Lieutenant-Colonel Arthur Gaboury, gérant de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, qui fera une causerie.

Par la même occasion, on remettra aux Chevaliers de Colomb, vainqueurs du récent tournoi de bridge, la coupe offerte par la Ligue de Sécurité.

Le Secrétaire

J. P. LORD

20-27 mars

AVIS

Aux actionnaires du Syndicat Ouvrier.

Les Actionnaires du Syndicat Ouvrier de Saint-Hyacinthe, sont priés de prendre avis que le 29 mars 1936, à 1:30 h. p. m. à la salle du Marché Centre, sera tenue la dix-neuvième assemblée annuelle des Actionnaires pour prendre en considération le rapport des opérations de l'année et pour procéder aux élections des Directeurs sortant de charge.

Le Secrétaire

J. P. LORD

20-27 mars

AVIS

Aux actionnaires du Syndicat Ouvrier.

Les Actionnaires du Syndicat Ouvrier de Saint-Hyacinthe, sont priés de prendre avis que le 29 mars 1936, à 1:30 h. p. m. à la salle du Marché Centre, sera tenue la dix-neuvième assemblée annuelle des Actionnaires pour prendre en considération le rapport des opérations de l'année et pour procéder aux élections des Directeurs sortant de charge.

Le Secrétaire

J. P. LORD

20-27 mars

AVIS

Aux actionnaires du Syndicat Ouvrier.

Les Actionnaires du Syndicat Ouvrier de Saint-Hyacinthe, sont priés de prendre avis que le 29 mars 1936, à 1:30 h. p. m. à la salle du Marché Centre, sera tenue la dix-neuvième assemblée annuelle des Actionnaires pour prendre en considération le rapport des opérations de l'année et pour procéder aux élections des Directeurs sortant de charge.

Le Secrétaire

J. P. LORD

20-27 mars

AVIS

Aux actionnaires du Syndicat Ouvrier.

Les Actionnaires du Syndicat Ouvrier de Saint-Hyacinthe, sont priés de prendre avis que le 29 mars 1936, à 1:30 h. p. m. à la salle du Marché Centre, sera tenue la dix-neuvième assemblée annuelle des Actionnaires pour prendre en considération le rapport des opérations de l'année et pour procéder aux élections des Directeurs sortant de charge.

Le Secrétaire

J. P. LORD

20-27 mars

AVIS

Aux actionnaires du Syndicat Ouvrier.

Les Actionnaires du Syndicat Ouvrier de Saint-Hyacinthe, sont priés de prendre avis que le 29 mars 1936, à 1:30 h. p. m. à la salle du Marché Centre, sera tenue la dix-neuvième assemblée annuelle des Actionnaires pour prendre en considération le rapport des opérations de l'année et pour procéder aux élections des Directeurs sortant de charge.

Le Secrétaire

J. P. LORD

20-27 mars

AVIS

Aux actionnaires du Syndicat Ouvrier.

Les Actionnaires du Syndicat Ouvrier de Saint-Hyacinthe, sont priés de prendre avis que le 29 mars 1936, à 1:30 h. p. m. à la salle du Marché Centre, sera tenue la dix-neuvième assemblée annuelle des Actionnaires pour prendre en considération le rapport des opérations de l'année et pour procéder aux élections des Directeurs sortant de charge.

Le Secrétaire

J. P. LORD

20-27 mars

AVIS

Aux actionnaires du Syndicat Ouvrier.

Les Actionnaires du Syndicat Ouvrier de Saint-Hyacinthe, sont priés de prendre avis que le 29 mars 1936, à 1:30 h. p. m. à la salle du Marché Centre, sera tenue la dix-neuvième assemblée annuelle des Actionnaires pour prendre en considération le rapport des opérations de l'année et pour procéder aux élections des Directeurs sortant de charge.

Le Secrétaire

J. P. LORD

20-27 mars

AVIS

Aux actionnaires du Syndicat Ouvrier.

Les Actionnaires du Syndicat Ouvrier de Saint-Hyacinthe, sont priés de prendre avis que le 29 mars 1936, à 1:30 h. p. m. à la salle du Marché Centre, sera tenue la dix-neuvième assemblée annuelle des Actionnaires pour prendre en considération le rapport des opérations de l'année et pour procéder aux élections des Directeurs sortant de charge.

Le Secrétaire

J. P. LORD

20-27 mars

AVIS

Aux actionnaires du Syndicat Ouvrier.

Les Actionnaires du Syndicat Ouvrier de Saint-Hyacinthe, sont priés de prendre avis que le 29 mars 1936, à 1:30 h. p. m. à la salle du Marché Centre, sera tenue la dix-neuvième assemblée annuelle des Actionnaires pour prendre en considération le rapport des opérations de l'année et pour procéder aux élections des Directeurs sortant de charge.

Le Secrétaire

J. P. LORD

20-27 mars

AVIS

Aux actionnaires du Syndicat Ouvrier.

Les Actionnaires du Syndicat Ouvrier de Saint-Hyacinthe, sont priés de prendre avis que le 29 mars 1936, à 1:30 h. p. m. à la salle du Marché Centre, sera tenue la dix-neuvième assemblée annuelle des Actionnaires pour prendre en considération le rapport des opérations de l'année et pour procéder aux élections des Directeurs sortant de charge.

Le Secrétaire

J. P. LORD

20-27 mars

AVIS

Aux actionnaires du Syndicat Ouvrier.

Les Actionnaires du Syndicat Ouvrier de Saint-Hyacinthe, sont priés de prendre avis que le 29 mars 1936, à 1:30 h. p. m. à la salle du Marché Centre, sera tenue la dix-neuvième assemblée annuelle des Actionnaires pour prendre en considération le rapport des opérations de l'année et pour procéder aux élections des Directeurs sortant de charge.

Le Secrétaire

J. P. LORD

20-27 mars

AVIS

Aux actionnaires du Syndicat Ouvrier.

Les Actionnaires du Syndicat Ouvrier de Saint-Hyacinthe, sont priés de prendre avis que le 29 mars 1936, à 1:30 h. p. m. à la salle du Marché Centre, sera tenue la dix-neuvième assemblée annuelle des Actionnaires pour prendre en considération le rapport des opérations de l'année et pour procéder aux élections des Directeurs sortant de charge.

Le Secrétaire

J. P. LORD

20-27 mars

AVIS

Aux actionnaires du Syndicat Ouvrier.

Les Actionnaires du Syndicat Ouvrier de Saint-Hyacinthe, sont priés de prendre avis que le 29 mars 1936, à 1:30 h. p. m. à la salle du Marché Centre, sera tenue la dix-neuvième assemblée annuelle des Actionnaires pour prendre en considération le rapport des opérations de l'année et pour procéder aux élections des Directeurs sortant de charge.

Le Secrétaire

J. P. LORD

Cartes d'Affaires

VOS PLANCHERS... nécessitent-ils des travaux de sablage pour avoir une belle apparence. Je possède une machine moderne pour les remettre à neuf. Confiez-moi ce travail pour avoir satisfaction. E. A. GENDRON 244 Cascades Saint-Hyacinthe

J.N.O.

Tél. 775 Soir 918

J. E. St-Onge

Entrep.-Electricien

248 Cascades

Saint-Hyacinthe

J.N.O.

Tél. 172J.

J.-P. JODOIN

Assurances générales

55 rue ST-FRANCOIS

ST-HYACINTHE

J.N.O.

Tél. 172J.

J.-P. JODOIN

Assurances générales

55 rue ST-FRANCOIS

ST-HYACINTHE

J.N.O.

Tél. 172J.

J.-P. JODOIN

Assurances générales

55 rue ST-FRANCOIS

ST-HYACINTHE

J.N.O.

Tél. 172J.

J.-P. JODOIN

Assurances générales

55 rue ST-FRANCOIS

ST-HYACINTHE

J.N.O.

Tél. 172J.

J.-P. JODOIN

Assurances générales

55 rue ST-FRANCOIS

ST-HYACINTHE

J.N.O.

Tél. 172J.

J.-P. JODOIN

Assurances générales

55 rue ST-FRANCOIS

ST-HYACINTHE

J.N.O.

Tél. 172J.

J.-P. JODOIN

Assurances générales

55 rue ST-FRANCOIS

ST-HYACINTHE

J.N.O.

Tél. 172J.

J.-P. JODOIN

Assurances générales

55 rue ST-FRANCOIS

ST-HYACINTHE

J.N.O.

Tél. 172J.

J.-P. JODOIN

Assurances générales

55 rue ST-FRANCOIS

ST-HYACINTHE

J.N.O.

Tél. 172J.

J.-P. JODOIN

Assurances générales

55 rue ST-FRANCOIS

ST-HYACINTHE

J.N.O.

Tél. 172J.

J.-P. JODOIN

Assurances générales

ESSAYEZ QUELQUE CHOSE de TRÈS TENDRE



Si vous vous demandez quel plat imaginer pour mériter plus de compliments de la part de votre famille, essayez donc quelque chose de très tendre... servez du Spaghetti Cuit Heinz.

Le Spaghetti Cuit Heinz, en longs filaments délicieux, avec les éléments nutritifs du lait, du beurre, du fromage spécial, du blé de choix et la sauce alléchante de la vraie sauce Heinz... chaque bouchée appétissante et tendre... voilà le spaghetti tel que Heinz le fait. Servez souvent cet aliment succulent et satisfaisant. Il est tout cuit — réchauffez et servez tout simplement.

Et le Macaroni Cuit Heinz à la sauce crème avec fromage est un autre repas favori se préparant très vite.

SPAGHETTI CUIT HEINZ



OUI, ELLES SONT VRAIMENT "CUTES AU FOUR"

Avec Heinz, "cutes au four" veut réellement dire au four, et pas seulement bouillies ou cuites à la vapeur. Toutes les 4 sortes de Fèves Heinz sont cuites dans de vrais fours... sont brunes... tendres... exquises... nourrissantes.

FÈVES CUTES AU FOUR HEINZ



LA CHAUSSURE CANADIENNE A LA JAMAÏQUE

La femme de la Jamaïque, endroit de vacances des Antilles, favorise la chaussure canadienne, si l'on en juge par les importations. Au cours des six premiers mois de 1935 la Jamaïque a importé pour 14.5 pour cent de produits canadiens. Les navires de la Canadian National Steamships transportent la majeure partie de ces marchandises canadiennes.

LES ACTIVITES DU MONTREAL

Les amateurs seront renseignés par la radio. — L'initiative d'une compagnie.

Montréal. — Les amateurs de baseball habitant les points les plus reculés de la province de Québec pourront cet été suivre les activités du club de baseball Montréal par la radio. Grâce à une entente conclue entre la direction du club et de la Champlain Oil Products Limited, qui se chargera de l'émission des joutes du club Montréal, il est entendu maintenant que toutes les parties de baseball, à l'extérieur, c'est-à-dire, Rochester, Toronto, Albany, Buffalo, Baltimore, Syracuse et Newark, et la plupart des joutes de ces clubs, au stade des Royaux, rue Delormier, à Montréal seront radiodiffusées.

Afin d'assurer le succès de ces émissions, la Champlain Oil a retenu les services du fameux "O. K. Bill" Sims, de réputation internationale. Dans son travail, Sims sera aidé de Marcel Lefebvre, directeur du poste C. H. L. P. Ce dernier sera chargé de donner un résumé en français à chacune des manches de la partie. Ces deux annonceurs sont bien connus à Montréal et dans la banlieue pour leur travail à la radio et les amateurs qui doivent attendre l'occasion d'une visite à Montréal pour voir le club à l'œuvre, pourront ainsi suivre les joutes de baseball sans avoir à se déplacer.

Le poste C. H. L. P. qui s'est toujours spécialisé dans le domaine du sport a été chargé de la radiodiffusion de ce programme. Ce sera la première fois au Canada qu'une industrie se chargera d'émettre régulièrement les joutes de la ligue Internationale de baseball, la plus importante après les ligues Nationale et Américaine.

La direction de ce programme fera imprimer des dépliant du calendrier des joutes de la ligue et en fera distribuer par toute la province.

TEMOIGNAGES DE SYMPATHIE

A l'occasion de la disparition du regretté Wilfrid Pelletier.

Nous publions plus bas une liste des témoignages de sympathie reçus par la famille Wilfrid Pelletier dans le deuil cruel qui vient de la frapper par la mort de leur fils, M. Gérard Pelletier.

Télégrammes. — Famille O. Lusignan, Sutton; Mlle Ida Lalour, Montréal.

Offrandes de messes. — La famille Wilfrid Pelletier; M. et Mme H. Lusignan; Les employés de la Penman's Dept des tricoteurs; les employés de la Penman's Dept du Tweed; MM. Gosselin, L. Picard, L. Picard, B. Fontaine; la Fraternité du Tiers-Ordre St-François; la famille H. Chartier; les employés de la Penman's dept des tricoteurs.

Couronnes de messes. — M. Sartor Pelletier; M. et Mme H. Lusignan; Mme Angelina Gagnon, Carbot Winsted Conn.; Mme H. Bouvass, Montréal; M. Paul Richer; famille Horace St-Germain, N. P.; M. et Mme D. i. Bourdais; la famille O. P. Laplante; la famille Emery Brodeur; MM. A. Desmarais, E. Beaudry, T. Deslandes, R. Bernard, F. Dufault, Dr O. Desmarais. Affiliation à l'Œuvre du Noviciat. — Mlle Bernadette Pelletier; Mlle Blanchet; famille François Légaré; famille Joseph Trempe; M. et Mme R. Bellegarde; famille Philippe Lord; M. Roland Brousseau; les employés de la Penman's dept du Tweed; Mme et Mlle Racicot; M. Louis Laprade; M. et Mme Edmond Claign; famille Oscar Villeneuve, Montréal.

Bouquets spirituels. — Le personnel de l'Ecole J. Cartier LaProvidence; Mlle Maria Mailhot, Montréal; la famille L. St-Jean, Montréal; Mlle Eva Bourque, Montréal; M. et Mme D. Lecomte.

Symphonies. — Les Artisans Canadiens Français; Société St-Vin-

Goutez un agrément nouveau



Les SWEET CAPORALS sont irrésistibles

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé." — L'Ance

AUX ETUDIANTS CANADIENS-FRANCAIS

Nouvelles bourses offertes par le Pacifique Canadien

La compagnie du Pacifique Canadien annonce qu'elle accordera de nouveau deux bourses d'études à ses employés mineurs ou fils mineurs d'employés: l'une pour un cours de cinq ans à l'Ecole Polytechnique de Montréal et l'autre pour un cours de trois, quatre ou cinq ans à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. Nous donnons ici quelques renseignements importants concernant l'octroi de ces bourses.

A l'Ecole Polytechnique. — Une bourse d'études comprenant cinq années d'enseignement dans le cours de génie civil, sera accordée, par voie de concours, aux apprentis et autres employés inscrits sur la liste des employés permanents de la Compagnie, ayant moins de vingt-et-un ans, et aux fils mineurs des employés. L'examen de concours, qui aura lieu le 24 septembre, sera l'examen d'entrée à l'Ecole Polytechnique. La bourse sera attribuée au candidat qui aura obtenu la plus haute moyenne.

A l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. — Une bourse semblable, comprenant un cours à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, affiliée à l'Université de Montréal, est aussi offerte aux employés inscrits sur la liste des employés permanents de la Compagnie et aux fils de ces employés, aux conditions suivantes: Un cours de trois ans, pour les candidats âgés de pas plus de 23 ans, détenant le degré de bachelier-ès-arts, ou l'équivalent, ou pour ceux qui ne détenant aucun diplôme, subiront avec succès l'examen d'admission.

Un cours de quatre ans, pour les candidats âgés de pas plus de 22 ans, détenant le degré de bachelier-ès-sciences, bachelier-ès-lettres, ou l'équivalent, ou pour ceux qui ne détenant aucun diplôme, subiront avec succès l'examen d'admission.

Un cours de cinq ans pour les candidats âgés de pas plus de 21 ans détenant le certificat de 11e année de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, ou l'équivalent, ou pour ceux qui ne détenant aucun diplôme, subiront avec succès l'examen d'admission.

Les examens auront lieu durant la première semaine de septembre, et la bourse sera attribuée au candidat qui étant muni d'un certificat de la Compagnie et s'étant conformé à toutes les conditions d'admission, obtiendra la plus haute moyenne.

Les demandes de certificats permettant aux personnes de prendre part aux examens de concours devront être faites à M. F. J. Curtis, Staff Registrar and Secretary, Pension Department, Gare Windsor, Montréal. On peut obtenir une copie du programme d'études et des conditions d'admission en s'adressant au directeur de chacune des écoles susdites.

PATIENCE VS IMPATIENCE

(Suite de la page 3)

nous rencontrons tous les jours dans nos relations, nos familles. Mais il faut du courage et de la volonté pour l'acquiescer. Faisons disparaître de nos habitudes cette impatience coutumière et laissons fleurir la vertu de patience comme dans un parterre en fleurs!...

Après avoir entendu le plaidoyer en cette cause... j'impose, comme amende, d'observer un "mutisme absolu" durant les moments d'impatience, autant de fois que la chose se répète... J'espère que, par ce moyen, toute la communauté s'en trouvera bien.

UN BEAU VOYAGE EN EUROPE

Du 27 juin au 30 juillet à bord d'un paquebot du Pacifique Canadien.

La venue prochaine du printemps nous fait songer aux beaux voyages de vacances, et déjà on annonce en divers milieux l'organisation de voyages à forfait des plus intéressants.

L'Europe, naturellement, reste toujours l'attrait principal pour la plupart de nos touristes, surtout des Canadiens d'origine française, que tant de liens religieux et patriotiques rattachent encore à la France, pays des ancêtres, et à l'Italie, où siège l'auguste chef de la Chrétienté.

Parmi les voyages qui se préparent déjà pour l'été, il en est un qui, si l'on tient compte de la modicité des prix et de l'intérêt que présente l'itinéraire, semble appelé à remporter beaucoup de succès. C'est celui qu'organise M. l'abbé Félix Gadoury, vicaire à la cathédrale de Joliette, avec le concours de la compagnie du Pacifique Canadien. C'est un voyage de 34 jours en Europe, dont le départ aura lieu de Québec, le 27 juin, par l'"Empress of Britain" et le retour, par le même paquebot, le 30 juillet. Durant ce temps relativement court, les touristes pourront, grâce à la rapidité des traversées, visiter Londres, Ostende, Bruxelles, Paris, Versailles, Lourdes, Marseille, Monte-Carlo, Gênes, Rome, Venise, Milan, Genève et Lisieux. Les prix, tous frais compris, sont excessivement modiques. Ce voyage permettra donc à ceux qui disposent de peu de temps et de peu d'argent, d'aller visiter les merveilles des grandes capitales d'Europe, sous la direction d'un guide d'expérience. On peut se renseigner en écrivant à l'organisateur à Joliette, M. l'abbé Félix Gadoury, ou à M. Emile J. Caron, du Pacifique Canadien à Montréal.

CROISIÈRES D'ÉTÉ EN NORVÈGE

La Canadian National Steamships, agent pour l'Est du Canada de la Norwegian America Line, annonce pour l'été prochain une série de croisières dans les eaux du nord de l'Europe et de la Baltique. Les pays scandinaves célèbres pour leur soleil de minuit, attirent chaque année de nombreux voyageurs. Du milieu de mai jusqu'à la fin de juillet le soleil ne se couche jamais en Norvège, au nord du cercle arctique. En Suède et au Danemark les nuits ne durent que deux heures durant cette période.

Les départs de New York pour les pays scandinaves à bord des navires de la Norwegian America Line s'effectuent tous les deux ou trois semaines. La durée du voyage jusqu'à la Norvège est de 7 1/2 jours.

UN ZOLA PEU CONNU

Nous en détachons quelques-unes des réponses faites par Zola, à un questionnaire qui lui avait été adressé: La qualité que je préfère chez un homme: la bonté. La qualité que je préfère chez une femme: La tendresse. Mon occupation préférée: Le travail. Mon rêve de bonheur: Aimer et être aimé. Quel serait mon plus grand malheur: Être dans le doute. Le pays où je désirerais vivre: Celui où je vis. La couleur que je préfère: Le rouge. La fleur que je préfère: La rose. L'animal que je préfère: Tous.

Mes auteurs favoris: Ceux qui voient et qui rendent clair. Mes héros favoris dans la fiction: Ceux qui ne sont pas des héros. Mes héros favoris dans la vie réelle: Ceux qui gagnent leur pain. Boisson et nourriture que je préfère: Ne pas boire et manger peu.

—Comment ça va? —Mal! j'ai le bras droit tout ankylosé! —S'est l'âge! —Pourrait mon bras gauche à la même âge et il va fort bien!

—Qu'est-ce qui fait le tour d'une chambre et qui ne bouge pas? —Le mur.

La Scandinavie comprend la Suède, la Norvège, le Danemark et l'Islande.

Plus de Sécurité pour le Bébé!



avec

LA RÉFRIGÉRATION ÉLECTRIQUE MODERNE

On a reconnu que bien des indispositions des bébés étaient dues à une réfrigération défectueuse. Une contamination ou une corruption si légère, que les adultes ne s'en aperçoivent pas, suffit à bouleverser une constitution délicate.

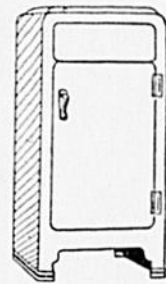
Avec la réfrigération électrique, vous ne courez aucun risque. Le lait et les autres aliments sont toujours conservés frais et sains par une réfrigération réglée scientifiquement.

La réfrigération électrique protège réellement la santé de toute la famille, ainsi que votre compte de banque, car elle permet de conserver les aliments périssables en plus grandes quantités, avec l'assurance qu'ils se conserveront parfaitement pendant de longues périodes.

Renseignez-vous au sujet de notre système de paiements différés.

Southern Canada Power Company
Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



Luxe de belle voiture À BAS PRIX



POURQUOI vous priver du confort luxueux, de l'élégance et des commodités modernes d'un Oldsmobile, alors que la possession de cette voiture vraiment belle coûte si peu de chose?

Les sièges de l'Oldsmobile sont pourvus de coussins épais et de coupe parfaite pour votre confort. Il y a amplement d'espace pour la tête, les épaules et les jambes dans les spacieux intérieurs. La ventilation Fisher sans courants d'air fait circuler tout l'air frais désiré par tous les temps.

Prenez le volant d'un nouvel Oldsmobile et vous ne tarderez pas à apprécier sa puissance plus douce et plus vive — la sûreté des freins super-hydrauliques — et l'agrément additionnel que procure le roulement flottant des genoux mécaniques. Si vous voulez le véritable luxe de belle voiture, conduisez les nouveaux Oldsmobile six ou huit en ligne — et renseignez-vous sur le nouveau mode GMAC canadien à 7% qui réduit considérablement vos paiements à tempérament.



VOYEZ-LE - CONDUISEZ-LE

\$1065 (Coupé 6 cyl.) sur livraison à l'usine, Oshawa, Ont., tout compris sauf le fret et la licence. Modèles 8 cylindres depuis \$1298 à l'usine, Oshawa.

JETTE AUTOMOBILE LTEE

55 Saint-François
(Entrée du bureau)

Tél. 546
St-Hyacinthe,

35 Sainte-Anne
(Entrée du garage)

L'AUTO QUI A TOUT

Cette Réelle Saveur de Hollande

GIN de KUYPER

40 ONCES
\$2.65

26 ONCES, FLACON PLAT,
\$1.90 85¢

EN VENTE
AU CANADA
DEPUIS PLUS
DE 100 ANS

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. — Maison fondée en 1695. 1477



LA NOURRITURE DES ÉCOLIERS

Par John L. Rice, M. D., commissaire du Service d'Hygiène de la ville de New-York.

L'enfant qui grandit, proportion gardée du poids et de la taille, a toujours besoin de prendre plus de nourriture que l'adulte, et il faut que cette nourriture soit plus abondante en hiver qu'en été. De plus, les mets doivent lui être servis chauds pendant la saison froide. Des céréales cuites avec beaucoup de lait, devraient constituer la majeure partie du déjeuner des écoliers et on ferait bien d'y ajouter un œuf de temps à autre. On pourra leur donner des rôties bien beurrées en outre de ce que nous venons de mentionner; un bon moyen d'utiliser le pain sec. Il doit avoir aussi des fruits frais ou cuits ou bien un jus de tomate pour son déjeuner.

Le repas de midi, en hiver toujours et toujours pour les enfants, qui vont à l'école, peut consister en une soupe aux légumes, un petit pâté de viande ou de macaroni au fromage, ou du spaghetti avec boulettes de viande, ou d'autres plats chauds. Si l'on ajoute à cela une salade aux choux crue et une tasse de cacao ou de chocolat, l'enfant aura un menu bien balancé, pour le repas de midi.

Quant au repas du soir, on devrait habituer les garçons et fillettes à manger ce que les plus âgés qu'eux mangent. Le souper devrait comprendre au moins deux légumes crus, de préférence des légumes à feuilles, des pommes de terre, de la viande, du poisson, ou du poulet et une salade aux légumes crus. Les enfants devraient avoir un verre de lait à chaque repas. On ne devrait pas donner aux enfants des pâtisseries comme dessert le soir; des fruits seraient préférables.

Quand les enfants reviennent de l'école dans l'après-midi, ils sont heureux de prendre une bonne collation. Du pain et du beurre à ce moment, leur permettront d'attendre l'heure du souper.

Laissez vos enfants jouer de-

ÉLECTRIFICATION DES CAMPAGNES

Un intermédiaire entre les cultivateurs et la Commission d'Électricité.

Québec, 19. — L'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, a annoncé aujourd'hui qu'il va nommer bientôt un employé de son ministère avec mission d'agir comme intermédiaire entre les cultivateurs et la commission provinciale de l'électricité. Cet officier spécial sera chargé de conférer avec les cultivateurs et de soumettre leurs cas à M. Olivier Lefebvre, qui est tout spécialement chargé de s'occuper du problème de l'électrification rurale, à titre de membre de la Commission de l'Électricité.

En marge de cette décision, l'honorable Adélard Godbout déclarait aujourd'hui: "Il est bien à propos de parler de l'électrification rurale, mais il importe de savoir tout d'abord dans quelles conditions il faut procéder. Il faut également savoir quel est le tarif que le cultivateur est en mesure de payer. Cette question sera étudiée par l'intermédiaire qui rencontrera les cultivateurs et la Commission de l'Électricité. Cet officier exposera à M. Olivier Lefebvre le point de vue des cultivateurs. De plus, nous tenons à faire remarquer que pour le moment il n'est pas question de faire accorder par le département de l'Agriculture des octrois aux cultivateurs pour fins d'électrification rurale."

hors autant que possible. Voyez à ce qu'ils soient chaudement vêtus et à ce qu'ils mettent leurs "claques" s'il y a de la neige. Jouer dans la neige est profitable à la santé, mais encore faut-il que les enfants soient bien vêtus. Ne vous inquiétez pas s'ils arrivent à la maison les pieds mouillés; vous n'avez qu'à leur enlever leurs chaussures et à leur sécher les pieds, et ils ne seront pas malades.

Abonnez-vous au "Clairon"

LA PEUR DE L'EFFORT

Par le temps, qui court peut-être plus que jamais, la réussite est question, non seulement de talent mais de persévérance. Ceux qui ont le travail facile le savent mieux que personne.

Pourtant, soit paresse, soit peur de l'effort, combien restent en chemin, faute d'avoir su graver le sentier ardu qui mène au succès? L'œuvre commencée ne peut être parfaite qu'après avoir été travaillée, retouchée, perfectionnée. Et puis, avant de l'entreprendre, il faut aussi y avoir beaucoup pensé.

Plaignons ceux qui sont toujours satisfaits d'eux-mêmes, de leur travail, de leurs entreprises, qui s'admirent avec candeur et avalent comme du petit-lait les compliments et les louanges, qui pensent n'avoir plus rien à apprendre et être arrivés au sommet de la perfection.

Il ne faut pas craindre l'effort, mais tout au contraire, lui faire face, hardiment. Il faut s'obstiner en raison même des difficultés. Le succès est infailliblement au bout du travail bien conduit, de la peine acceptée et crânement envisagée, il est le couronnement du labeur opiniâtre et intelligent.

Il peut se faire que l'écueil provienne de l'insuffisance de documentation, de la connaissance trop superficielle du sujet à traiter. Il faut être encore plus présumptueux que je ne le suis pour penser que notre science est assez universelle pour pouvoir parler de tout. Il faut chercher, travailler, longuement penser. On peut s'isoler au beau milieu d'une foule quand un problème nous préoccupe et que nous voulons le résoudre!

Et ceci est vrai pour tout et pour tous. La crainte de l'effort ruine la vie entière si on ne sait pas réagir. L'écolier qui pleure devant l'analyse difficile, la dictée ardue, la composition compliquée et que l'on encourage dans cette mollesse fera évidemment des études incomplètes. Il n'apprendra que ce qui est simple et facile, laissant soigneusement de côté ce qui nécessite un effort cérébral un peu soutenu, et quand il sortira de l'école, même après y avoir passé de longues années, il n'en sera pas moins un élémentaire.

Qu'il entre en apprentissage et il se rebute vite devant les besognes de second ordre par quoi on débute toujours et qui sont indispensables à la parfaite connaissance d'un métier. Il se lassera, prendra l'ouvrage en grippe, passera sa vie à recommencer en neuf et, à la maturité se trouvera Gros-Jean comme devant, ayant tout effleuré et n'étant bon à rien, traînant une existence inutile et incomplète.

Après tout, en lui-même ce lui qui a peur de l'effort sait bien qu'il est un lâche et que son manque de courage en fait un éternel vaincu. Que ne réagit-il alors!

Qui redoute l'effort doit s'attendre à une vie sans relief, terne, vide et grise. Qui se croit passé maître en son art et s'admire se croyant un as, est bien près d'imiter le défunt ruminant de la fable dont la fin fut si tragique.

Combattions, luttons, travaillons. C'est l'unique moyen d'arriver au succès, c'est-à-dire à une existence bien employée, altruiste, féconde et dont on puisse être fier.

— Quand ta femme commence à parler, sait-elle quand elle va s'arrêter ?

— Je ne sais pas encore, je ne suis marié que depuis trois ans.

LISEZ LE "CLAIRON"

ACCIDENTS AU FOYER

La Voix de la Sécurité à la radio.

En parlant des chutes qui occasionnent tant de douloureuses blessures et de mortalités accidentelles au foyer, la Voix de la Sécurité, radiodiffusée sur les postes de Radio-Canada a déclaré que la plupart sont dues à la négligence et à l'imprudence. "50% des accidents domestiques sont des chutes", a déclaré le conférencier, "et pourtant il serait bien facile de les éviter avec un peu de vigilance et d'attention."

"Parmi les causes les plus fréquentes," a ajouté la voix sécuritaire, "il faut d'abord classer les planchers trop cirés sur lesquels on dépose ça et là de petites carpettes qu'on n'a pas la précaution de fixer au sol et qui peuvent envoyer un homme à l'hôpital pour un séjour assez prolongé. Il convient de mentionner aussi les articles que certains insoucients laissent traîner en des endroits dangereux, tels qu'un patin à roulette au haut d'un escalier, des marbres sur le plancher, un outil ou n'importe quel autre objet sur lequel une personne est susceptible de marcher et de faire la culbute avec des conséquences désastreuses."

"Prenez les escaliers mal éclairés, ceux qui n'ont pas de rampe ou dont les marches sont brisées ou usées. Prenez les planchers en mauvaise condition et dont les planches sont inégales. Prenez certaines trappes laissées ouvertes par inadvertance et dans lesquelles les gens de la maison sont exposés à tomber. Prenez aussi, aux abords de la maison, la glace et la neige que l'on néglige souvent d'ôter et dont l'enlèvement supprimerait une quantité considérable de chutes. Voilà autant de causes d'accidents pénibles qu'il est facile aux ménagères d'éliminer."

"Pourquoi, enfin, ne pas réparer ces vieux meubles endommagés qui peuvent à tout moment s'effondrer et précipiter quelqu'un par terre ? — Pourquoi descendre l'escalier en portant dans ses bras une charge encombrante ou trop lourde pour ses forces ? — Pourquoi ne pas munir de garde-fous les fenêtres et balcons d'où les petits sont exposés à tomber ? Pourquoi escalader une pyramide composée d'une table, d'une couple de chaises et d'un tabouret pour aller réparer une lampe au plafond ou pour empêcher le plâtre de tomber, lorsqu'on peut aussi bien se servir d'une solide échelle ou d'un bon escabeau. Pourquoi ne pas regarder où l'on va, et pourquoi ne pas fixer le regard sur le sol pour éviter les obstacles ? — Pourquoi tomber quand ce n'est pas nécessaire ?

"Il y a bien des gens qui ne sont pas à blâmer quand ils font une chute, mais ceux qui nous blâmons sont ceux qui font la culbute par leur propre faute, par suite de leur propre imprudence, ou qui occasionnent à d'autres des chutes douloureuses. Soyez donc vigilants pour vous mêmes et pour les autres. — Quand on frappe à la porte du danger, c'est l'accident qui vient ouvrir, et, souvenez-vous de cette pensée de Victor Hugo: "La prudence est la fille aînée de la sagesse".

LE DERNIER MOT

Ce fut sans solennité aucune, dans la plus calme des séances d'été, que l'Académie a mis le point final à la huitième édition de son dictionnaire.

Une seule question se posait: celle du mot "zut". Il y a quelques semaines, l'Académie manifestait peu de goût pour ce vocable, qu'elle a officiellement ignoré jusqu'à présent. Mais, depuis lors, elle a trouvé à "zut" une référence académique: un de ses anciens membres, Jean Richépin, disait que c'était le plus français de tous les mots. L'Académie, dès lors, ne pouvait plus le laisser à la porte de la Coupole.

Et maintenant ? L'Académie va-t-elle entreprendre la neuvième édition du Dictionnaire? Non, la huitième doit d'abord voir le jour. Et un exemplaire sera porté par une délégation des Quarante à l'Élysée.

Elle pourrait prendre ensuite un peu de repos, comme elle a fait déjà, entre la septième édition, parue en 1878, et la huitième, qui n'a été commencée qu'en 1885, sept ans plus tard. Mais il paraît que M. Domme ne l'entend pas ainsi et qu'il ne laissera pas ses confrères prendre de longues vacances.

\$2.50 HOSPITALITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE

Hotel de La Salle

MONTREAL
DRUMMOND & STE. CATHERINE

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La lettre mensuelle de la Banque Canadienne du Commerce.

La lettre mensuelle de la Banque Canadienne du Commerce, pour le mois de mars, résume ainsi la situation générale:

Le niveau actuel de l'activité économique au Canada est encore de 10 p. 100 au-dessus d'il y a un an, bien que la rigueur persistante du temps en février ait amené quelque recul par rapport au mois de janvier, qui accusait des augmentations sensibles de production par rapport à janvier 1935, dans le cas de l'acier, du bois, du papier et de la construction. Les industries secondaires ont moins souffert de ces facteurs défavorables.

Les exportations de janvier l'emportent de 20 p. 100 en valeur sur il y a un an et les exportations de blé en février se sont améliorées. On compte que les relevés officiels du commerce de février révéleront des sorties plus considérables de bois et de papier et que la demande des métaux non-ferreux augmentera bientôt.

Le pouvoir d'achat agricole du Canada au cours de 1935 est estimé à 3 p. 100 de plus qu'en 1934, la hausse des prix de revient ayant diminué l'effet d'une amélioration de 5 p. 100 du revenu.

La présente livraison contient une analyse des types de prêts consentis par les banques à charte en 1934 et 1935, ainsi qu'une revue des changements survenus dans la politique douanière mondiale (comme on le voit par l'établissement de relations commerciales plus libérales, l'abaissement des droits et le relâchement des restrictions à l'importation).

TELEGRAPHE A VAL D'OR

M. D. E. Galloway, vice-président adjoint des télégraphes du Canadien National, annonce la mise en service d'un télégraphe à ondes courtes entre Amos et Val d'Or, un centre minier de Québec, situé à 60 milles au nord d'Amos. Ce nouveau service permettra à Val d'Or et à ses 3,000 mineurs d'avoir des relations avec le reste du monde.

LA PHYSIOGNOMONIE

La chevelure rousse est l'indice d'une nature extrême dans le bien ou le mal.

Ceux qui ont des cheveux "blond ardent" n'ont pas un caractère très défini. Les femmes sont résolues, passionnées, promptes à la défense; les hommes se distinguent rarement par une violence excessive; ils ont souvent le calme et la passivité du blond.

Le "brun", sauf de rares exceptions, est actif, enthousiaste, ardent; ses passions sont vives, il s'emporte facilement, mais n'a pas de rancune.

Le "blond", en général, est calme, doux, réfléchi, son abord est aimable, quoique parfois un peu froid.

Les cheveux "plats, noirs, gros, épais, rebelles au fer", sont un signe de ténacité.

La "brune" est ardente, passionnée, vive, active, remuante; elle aime le mouvement; dans ses affections, elle est jalouse, exigeante, autoritaire; elle aime peu la contradiction.

La "blonde" est sentimentale, sensuelle, parfois indolente, rêveuse. Elle est douce, câline, elle aime plus profondément, avec moins d'égoïsme. Calme, quoique très impressionnable, elle traduit sa souffrance par la tristesse, les larmes; tandis que la brune, menaçante, tempête.

Les gens emportés et colériques sont "velus", "chevelus", parce que leur tempérament est bouillant.

Les cheveux "crêpus et retors" sont un effet de la chaleur qui sortant de la tête par les pores ouverts, donne à la chevelure cette disposition.

La chevelure "bien fine, douillette", dénote un être ef-

féméin, délicat, craintif, paisible.

La plantation "raide, âpre, grosse", dénote un être aventureux, robuste, trompeur, mais toujours heureux en affaires.

Ceux qui ont le "front chevelu" et les tempes couvertes d'un poil raide, piquant, sont présomptueux, menteurs, arrogants.

La "chevelure noire" est la meilleure, elle est l'indice d'une nature prudente, pensive, fidèle, loyale et bonne, pourvue de courage et de ténacité.

Il y a "des blonds et des bruns" dont les cheveux semblent déteints, lavés, soyez certains qu'ils appartiennent toujours à des natures faibles au moral comme au physique.

L'abus du travail mental, l'abus des ablutions froides de la tête peuvent être causes de la chute des cheveux.

Une "luxuriante chevelure" ne dénote pas toujours un esprit très développé.

Les "jaloux" ont souvent les cheveux "très noirs". On a remarqué que les poètes sont

Pourquoi pas?

Les Cigarettes GRADS

Très Douces

UN CHANGEMENT POUR LE MIEUX

Fabriquées par L.-O. GROTHÉ LIMITÉE

MAISON CANADIENNE ET INDÉPENDANTE

Raoul-O. Grothé, Armand Grothé et Emile Grothé, seuls et véritables propriétaires.

souvent blonds, d'un blond cendré qui indique généralement des goûts délicats.

Les cheveux "châtain foncé" présagent une nature accom-

modante; si, pourtant, ils sont entremêlés de mèches plus claires, on devra se défier de la fidélité de ceux qui les portent.

GIN CANADIEN

CROIX D'OR

melchers

10 ONCES

85¢

26 oz. \$1.90 + 40 oz. \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED — Montréal et Berthierville.

Une seule des voitures de bas prix est EN TÊTE par sa nouveauté—TERRAPLANE

Comparez bien CECI—avec—CELA

Terraplane est la seule des voitures de prix populaires à offrir ceci:

- Empattement de 115 pouces.
- Longueur totale de 195 pouces.
- Puissance accrue—88 ou 100 chevaux-vapeur—avec absence de vibration à toutes les allures.
- Carrosserie toute en acier, avec toit d'acier sans soudure.
- Plus d'espace disponible à l'intérieur—145 pieds cubes—pour se mouvoir. Siège d'arrière plus large.
- Dessin entièrement nouveau. Votre voiture restera et paraîtra neuve plus longtemps.
- Le seul compartiment à bagage ouvrant en arrière que vous puissiez trouver sur n'importe quelle voiture à 5 ou 6 passagers sans payer un supplément. Le pneu de rechange y loge à plat.
- Freins hydrauliques Duo-Automatiques (brevet en instance). Deux systèmes de freins actionnés automatiquement par la même pédale et un troisième freinage assuré par le levier le plus facile à manier qui soit.
- Contrôle de Sureté Radial (brevet en instance). Tous les avantages de la suspension indépendante avec un essieu rigide. Meilleure tenue de route, manœuvre plus facile, direction infaillible.
- Tenue de Route rythmique. Grâce aux ressorts, qui sont plus longs et n'ont qu'à supporter la voiture.
- La Main Électrique. Facultative, moyennant un léger supplément. Permet de changer les vitesses du bout du doigt, sans lâcher le volant. Disparition du levier de la transmission.
- Pare-brise incliné en V. Agrandit le champ de vision et donne de l'élégance à la carrosserie.

Voici ce que vous trouvez dans les autres voitures de prix populaires:

- De 2 à 6 pouces de moins d'empattement.
- De 5 à 12 1/2 pouces de longueur de moins.
- De 3 à 18 chevaux-vapeur de moins que les 88 c.v. du Terraplane, et moins de souplesse.
- Carrosserie en partie d'acier, ou carrosserie d'acier avec toit mou.
- Moins d'espace disponible à l'intérieur pour les occupants. Siège d'arrière plus étroit.
- Même dessin qu'en 1935, sauf quelques changements de détail. Risque d'être démodé dès 1937.
- Pas de compartiment à bagage et à pneu ouvrant en arrière, sauf dans les modèles pourvus d'une malle, moyennant un supplément très élevé. Pneu de rechange monté à l'extérieur sur tous les autres modèles.
- Un seul système de freins, soit hydraulique ou soit mécanique, sans la réserve d'un système de freinage supplémentaire et sans le levier de manœuvre facile du Terraplane.
- L'ancien type de train d'avant, avec essieu rigide ou articulé. Ne donne pas la suspension moelleuse, ou n'offre pas la stabilité du Terraplane.
- Ressorts en boudins ou ressorts horizontaux. Trop durs parce qu'ils doivent subir la tension du freinage et de la direction.
- Aucun dispositif comme la Main Électrique ne se trouve dans les autres voitures de bas prix. L'avant de la voiture est encombré de leviers gênants.
- Aucun pare-brise incliné en V ne se trouve dans les autres voitures de bas prix.

L'ACHETEUR qui recherche cette année une voiture peu coûteuse n'a que deux choix: le Terraplane ou une voiture qui n'a rien des avantages qu'offre le Terraplane. C'est pourquoi tant d'acheteurs choisissent cette année le Terraplane; un pas en avant en tout, sauf dans le prix.

L'énumération des avantages du Terraplane ne s'arrête pas avec la liste ci-contre. Il y a aussi l'endurance et l'économie d'opération, attestée sous serment par des milliers d'automobilistes.

Vous constaterez vous-mêmes d'autres avantages. Faites aujourd'hui l'essai d'un Terraplane et venez constater sa supériorité.

\$906 et plus. Prix de détail à l'usine, à Tilbury, Ont., fret et licence seulement en plus. 88 ou 100 c.v. 115" d'empattement.

HUDSON MOTORS OF CANADA, LIMITED, TILBURY, ONTARIO

YAMASKA AUTOMOBILE ENRG.

Paul ST-PIERRE, Gérant du Service
35 1/2 rue Concorde, Tél. 316, Saint-Hyacinthe

Tous les jeudis soirs

à 8.45

Le poste CKAC radiodiffusera Les Mémoires de l'inspecteur BERNARD



Une série d'épisodes les plus étranges de la carrière mouvementée du grand policier français.

LA BIÈRE Frontenac White Cap

LA REINE DES BIÈRES

THE MANUFACTURERS

Dit aux Jeunes Gens

VINGT années à venir paraissent bien longues, durant lesquelles on s' imagine pouvoir accomplir beaucoup de choses. Lorsqu'elles sont passées, elles paraissent bien courtes et, parvenu au milieu de la vie, on s'aperçoit qu'une foule de nos projets n'ont pu être réalisés. L'assurance-vie est le meilleur moyen d'assurer son indépendance financière.

LIFE

INSURANCE COMPANY

Siège Social
TORONTO, CANADA
Fondée en 1887

G. H. DUROCHER

Représentant

St-Hyacinthe

Annoncez dans le "Clairon"

PLACEMENTS DE CONFIANCE

Obligations	Coupon	Echéance	Prix approx.
Ville de l'Île Malgine	4	1947-62	100.00
Commission Scolaire Catholique de Verdun	4 1/2	1947-54	103.75
Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie	3 1/2	1950	98.50
Soeurs de Charité de la Providence en Colombie anglaise	4	1941-45	100.00
Fabrique de la Paroisse de Ste-Clotilde de Montréal (garanties par répartition)	4	1950	100.00
Fabrique de la Paroisse de Ste-Thérèse-de-Blainville (comté de Terrebonne)	4	1951	100.00
Montreal Light, Heat & Power Cons.	3 1/2	1956	100.50
Shawinigan Water & Power Co.	4	1961	99.50

< Renseignements détaillés sur demande >

L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITEE

84 ouest, rue Notre-Dame
MONTREAL
Trois-Rivières Ottawa Toronto Paris (France)

LE CONSEIL DEMANDE UNE ENQUETE

(Suite de la page 1)

Sur la recommandation du maire Bouchard, le conseil municipal a adopté à sa séance de lundi soir dernier une résolution qui a créé toute une sensation lorsqu'elle a été connue du public. Par cette résolution le conseil municipal a demandé à la Commission d'Electricité une enquête complète sur l'organisation et les affaires de la Southern Canada Power Co. L'enquête portera tant sur la capitalisation que sur l'administration de la compagnie. Les méthodes d'affaires de la compagnie à Saint-Hyacinthe seront scrutées à fond et seront complètement mises à jour. Le dernier rapport annuel de la Southern Canada Power Co. indique que la compagnie aurait chargé une somme de dix pour cent de ses recettes totales, soit environ \$179,000.00 comme dépréciation pour faire face en très grande partie à des pertes subies par la Sherbrooke Tramways Co., une filiale en déconfiture de la compagnie locale. En vertu des nouvelles lois de l'électricité les compagnies d'électricité n'ont plus le droit de charger à l'entreprise électrique des dépenses ou des pertes faites par des compagnies ou des entreprises subsidiaires.

L'enquête révélera pourquoi la compagnie a maintenu des taux aussi exorbitants que ceux dont elle nous a grevés à venir jusqu'à la municipalisation à Saint-Hyacinthe et le public sera en mesure de constater les sommes énormes que nous avons perdues de ce chef pour le bénéfice des promoteurs de la Southern Canada Power Co.

Relativement aux taux, il est bon de noter que la résolution que nous publions dans une autre colonne ne demande pas le rétablissement des compteurs à Saint-Hyacinthe ni l'accroissement des taux fixes de la compagnie. Elle demande tout simplement que la compagnie fasse bénéficier tous ses clients des taux les plus bas qui sont consentis à certains d'entre eux et que le bénéfice de ces taux soit étendu dans tout le réseau aux consommateurs des villes de l'importance de Saint-Hyacinthe.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des développements de cette affaire.

INONDATION

A SAINT-HYACINTHE

(Suite de la page 1)

dans les ténérès.

L'alerte a été soudaine, bien qu'on était sur ses gardes depuis quelques jours en voyant les eaux de la rivière monter d'une façon alarmante. Le temps de la dire l'eau occupait entièrement ou en partie les rues Concorde, Saint-Louis, Saint-Paul, Sainte-Marguerite, St-Casimir, St-Pascal et Saint-Michel, venant s'arrêter à deux pas de l'église du Christ-Roi, dans la rue Concorde.

Heureusement, il y avait très peu de glace dans la rivière et les seuls dommages causés le furent par l'eau. Si la rivière eût charrié d'énormes morceaux de glace, il est bien probable que plusieurs maisons auraient été arrachées de leurs fondations, causant des accidents de personnes et peut-être des pertes de vie.

Mais la glace n'est pas encore partie au-dessus du barrage de la manufacture Penman. A l'heure où nous écrivons ces lignes, jeudi après-midi, la glace ne s'est pas encore mise en mouvement au-

dessus du barrage. On apprit qu'un barrage de glace s'était formé sur la rivière à Saint-Pie de Bagot et qu'on devait le faire sauter à la dynamite, mais lorsque l'on voulut communiquer par téléphone avec cette municipalité, située à 12 milles en amont de notre ville, on constata que toutes les communications étaient interrompues.

Lorsque la rivière déborda et envahit les maisons d'habitations dans la partie sud de la ville, il y eut de l'alarme dans plusieurs familles, surtout celles qui avaient des malades, mais le chef de police Bourgeois et ses hommes, ainsi que nombre de citoyens dévoués se portèrent aussitôt sur les lieux et procédèrent dans des chaloupes au sauvetage des personnes en danger.

Plusieurs femmes et enfants furent conduits à l'Ouvroir Sainte-Genève où l'on s'empressa de leur donner tout le confort possible. D'autres trouvèrent refuge aux salles du Club Libéral du Quartier Un ou chez des parents et voisins. L'administration municipale prit aussitôt des mesures pour faire face au danger ou secourir les sinistrés. Toute la nuit, des membres de la brigade de police et de feu restèrent sur les lieux de l'inondation et mirent plusieurs chaloupes à la disposition du public.

Plusieurs personnes qui s'étaient rendues mercredi soir à des réunions ou soirées ne purent au retour rentrer à leur domicile que les eaux avaient envahi et durent passer la nuit ailleurs. Jeudi matin on pouvait voir deux zouaves en uniforme qui cherchaient encore à atteindre leur domicile. Il était assez étrange, jeudi matin, de voir des chaloupes en pleine rue Concorde ou dans les rues latérales près de la rivière Yamaska.

L'eau n'a envahi que les caves ou les premiers étages des maisons d'habitation. A l'angle des rues St-Louis et Piété de gros morceaux de glace sont venus s'échouer durant la nuit, mais sans causer de dommage aux maisons envahies. On ne peut encore évaluer l'étendue des dommages, mais considérant la superficie du territoire inondé, les dégâts ne sont pas aussi considérables qu'on pourrait d'abord le croire.

Hier après-midi, l'eau se mit à baisser sensiblement. Naturellement, à l'heure où nous écrivons ces lignes, la glace n'est pas encore partie au-dessus du barrage de la Penman et on ne sait au juste ce qui en résultera lorsqu'elle se mettra en mouvement.

Aux dernières nouvelles, il n'a pas été nécessaire de dynamiter le barrage de glace à Saint-Pie, car celle-ci s'est mise d'elle-même en mouvement. A trois heures, hier après-midi, la glace commença à enjamber le barrage de la Penman, cependant que des centaines de personnes étaient accourues sur les ponts ou les rives de la rivière Yamaska pour voir le spectacle.

D'après l'expérience du passé, la glace, lorsqu'elle descend la rivière, longe généralement la rive opposée de la rivière Yamaska, et comme la berge de ce côté est passablement élevée, le danger d'inondation n'est pas aussi considérable qu'il le serait si la glace descendait du côté de Saint-Hyacinthe et allait se buter contre les maisons inondées.

Vers cinq heures, hier après-midi, l'électricité fournie par la Southern Canada Power Co. a manqué soudainement, par suite de la crue des eaux à Drummondville où se trouve l'usine de la compagnie. Pendant trois-quarts d'heure, il n'y a pas eu de courant dans plusieurs centaines d'édifices et de maisons de notre ville desservis par la Southern. Il en est résulté un assez grave inconvénient pour les ménagères qui étaient à ce moment occupées à préparer le souper.

Tard mercredi soir, l'électricité a encore fait défaut, ainsi que jeudi matin pendant quelques instants. Voyant que le pouvoir venant de Drummondville faisait défaut, les ingénieurs de la compagnie se sont aussitôt empressés de faire le raccordement avec d'autres usines de la compagnie et le courant a pu être rétabli.

L'inondation qui vient d'avoir lieu à Saint-Hyacinthe est la plus considérable depuis l'année 1927. On se souvient que durant l'automne de 1927, à la suite de pluies fréquentes, les eaux de la rivière Yamaska se mirent soudainement à monter et inondèrent toute la partie sud de la ville, venant s'arrêter tout près du Marché Centre, au cœur de la ville, et causant pour plusieurs milliers de dollars de dommages.

LE THÉ 'SALADA' est délicieux

LA VENTE DE L'ELECTRICITE A ST-HYACINTHE ET AILLEURS

(Suite de la page 1)

devant la Commission de l'Electricité et que certains de ces taux sont inférieurs pour certains consommateurs à ce qu'ils sont pour les autres;

ATTENDU qu'il appert par le dernier rapport public de la Southern Canada Power d'après la vérification de MM. P. S. Ross & Sons que cette compagnie a chargé dix pour cent des recettes brutes consolidées comme réserve de dépréciation pour la Southern Canada Power Company Limited et Sherbrooke Railways & Power Company imposant par le fait même aux consommateurs d'énergie électrique une charge prohibée par la Loi de la Commission de l'Electricité;

ATTENDU que l'article 35 de la Loi de la Commission de l'Electricité de Québec permet à une municipalité de se porter plaignante ou intervenante dans toute matière qui est du ressort de la Commission;

ATTENDU que la cité de Saint-Hyacinthe est intéressée à ce que le courant électrique soit vendu à des taux ne comprenant aucune charge qui ne peut être incluse en vertu de la nouvelle loi de la Commission de l'Electricité;

ATTENDU que la cité de Saint-Hyacinthe a établi un plant municipal dans le but de faire baisser les taux de l'électricité non seulement pour ses contribuables mais aussi pour tous ceux desservis dans cette partie de la province;

ATTENDU que les citoyens de Saint-Hyacinthe qui sont encore desservis par la compagnie privée bénéficient à l'heure actuelle de taux de beaucoup plus avantageux pour les consommateurs que ceux des villes dans les mêmes conditions d'exploitation électrique.

A CES CAUSES il est proposé par l'échevin Paul Richer, secondé par l'échevin Louis Bergeron

ET RESOLU:

QUE la Commission d'Electricité soit priée d'instituer sous le plus bref délai possible une enquête complète sur la capitalisation de la Southern Canada Power Company Limited et ses filiales, leurs méthodes d'opérations, leur système de comptabilité, l'équité et la justice des charges portées comme dépenses d'exploitation et d'administration, les tarifs et contrats mis en vigueur dans la cité de Saint-Hyacinthe et dans son réseau;

QUE la Commission d'Electricité après avoir fait cette enquête détermine que la dite compagnie soit forcée de faire bénéficier tous les consommateurs de la cité de Saint-Hyacinthe du taux le plus bas qu'elle consent actuellement à ceux qui sont le plus favorisés et que les dits taux soient mis en vigueur dans toutes les villes reconnues comme étant dans les mêmes conditions d'exploitation électrique que la cité de Saint-Hyacinthe, notamment à Drummondville, Saint-Jean et Granby;

QUE la Commission d'Electricité adopte une règle générale pour la province de Québec en vertu de laquelle toutes les compagnies d'électricité seront astreintes à faire bénéficier les consommateurs dans toutes les villes classées dans une même catégorie du taux le plus bas consenti dans aucune d'elles.

UN PLANT DE FILTRATION

Une délégation de citoyens conduite par l'hon. T.-D. Bouchard, ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce, s'est présentée mardi dernier, à Montréal, devant l'hon. L. A. Taschereau, premier ministre de la province. L'entrevue a eu lieu aux bureaux du gouvernement provincial, au nouveau Palais de Justice.

La délégation représentait la municipalité de Drummondville, sur la rive sud du fleuve. Son porte-parole a exposé que, par une ordonnance de la Commission des Services Publics de la Province de Québec, la municipalité de Drummondville était obligée d'entreprendre immédiatement la construction d'un plant de filtration à son aqueduc.

Ce plant de filtration coûterait environ \$6,000. Comme la municipalité n'a pas d'argent et pourrait se passer du plant de filtration pour encore

deux ans, la délégation a demandé s'il ne serait pas possible, avec le consentement du Bureau Provincial d'Hygiène, d'obtenir une ordonnance de la Commission permettant de retarder de deux ans les travaux.

Le premier ministre a promis de prendre la requête en considération, déclarant qu'il consulterait à ce sujet le Bureau Provincial d'Hygiène et la Commission des Services Publics.

STE-MADELEINE

M. et Mme Odilon Tanguay recevaient ces jours derniers à l'occasion de l'anniversaire de Mlle Pauline et Simone Tanguay un groupe de fillettes parmi lesquelles on remarquait: Thérèse Lanoie, Lucile Bruneau, Jacqueline Bruneau, Lucille Gauthier, Jeanne Balthazar, Rita Jodoin, Gertrude et Huguette Gaudette, Pauline et Thérèse et Hélène Robineau, Réal Quenville, Andrew Knox, Thérèse Francoeur, Pierrette Tanguay.

FEU HENRI DUCHESNE

(Suite de la page 1)

the; deux frères, Esdras, de Jacksonville, Floride, et Antoine, de Montréal, ainsi qu'une soeur, Mme Joseph Marin, (Salomé), de Montréal. Le défunt était aussi le beau-frère, de Mme Gédéon Beauré et L. Charron et de MM. Louis Augustin et Valmore Lapiere, tous de cette ville.

Les imposantes funérailles du regretté M. Duchesne ont eu lieu hier matin à la chapelle de l'Institut des Sœurs-Muettes, dans la paroisse St-Louis de France, à Montréal. L'inhumation a eu lieu à St-Hyacinthe, dans le cimetière de la cathédrale. Une foule assez considérable était à la gare à l'arrivée du train. La fanfare Philharmonique accompagnait le cortège funèbre jusqu'au viaduc de la rue Girouard, rendant ainsi un dernier témoignage à un des plus estimés de ses anciens membres.

La maison Jos. Bertrand Engr. avait chargé des funérailles à Saint-Hyacinthe.

LES HUSSARDS DE ST-HYACINTHE

Assemblée générale annuelle et élection d'officiers.

Dernièrement la Garde Catholique Ind. "Les Hussards de St-Hyacinthe" tenait son assemblée générale annuelle. Cette assemblée a eu lieu aux quartiers-généraux de la Garde, et dans le but de former un nouveau Bureau de Direction.

Après que les membres de l'ancienne direction eurent remis leurs démissions, M. S. Petit prit charge de l'assemblée. Il a été élu président, à l'unanimité.

Il est entendu que M. l'abbé P.-E. Chagnon demeure notre major-aumônier.

Les autres membres formant le Bureau de Direction sont MM. J.-M. Auclair, vice-président, P. Ménard secrétaire archiviste et Publiciste, R. Ledoux trésorier, L. Leblanc, A. Girard, U. Lamoureux, E. Payan, R. Bédard et R. Brodeur.

Avec une telle direction il est à prévoir que Les Hussards se feront un honneur de remplir leur obligations cet été.

Cette garde est à organiser une partie de cartes qui aura lieu dans la semaine du 21 avril. Les personnes qui iront recueillir des cadeaux auront en leur possession une carte signée par le commandant et attestant qu'elles sont bel et bien autorisées à percevoir ces cadeaux.

"Les Hussards de St-Hyacinthe" ont pour officiers et sous-officiers des gens très compétents et qui ont fait leurs preuves par le passé. Ce sont M. L. Leblanc, commandant, M. A. Girard, adjutant, M. J.-M. Auclair, capitaine de la compagnie A., M. U. Lamoureux, capitaine de la compagnie B., M. R. Leclerc, lieutenant porte-drapeau, M. R. Ledoux, sergent de compagnie, M. E. Payan, sergent et tambour-major, M. J. Dulude sergent-tambours et F. Côté, sergent-clairons.

Comme quartier-maître nous avons le capitaine U. Lamoureux à qui L. Graveline a été adjoint comme aide. Lundi, 9 mars, une partie de la Garde ci-haut mentionnée, assistait, en uniforme, au service de Mme Scott. Le Commandant, absent pour raison majeure, l'adjutant A. Girard fut en charge. Après le service chanté à l'église Notre-Dame, la garde accompagna les restes mortels jusqu'au viaduc et ensuite retourna à ses quartiers-généraux.

Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

Les Hussards de St-Hyacinthe Paul Ménard, sec.

ST-JEAN-BAPTISTE

Le concours pascal eut lieu les 8 et 9 mars. Les prêtres des paroisses environnantes sont venus prêter leur concours.

—MM. Adéard Morin, René Guertin, Valmore Bellemare et Roger Lambert sont allés à Montréal pour assister à des joutes de goudet au Forum et à l'Arena Mont-Royal.

—Mme F.-Xavier Brodeur, née Alphonsine Sansoucy est décédée le 12 mars, à l'âge de 84 ans. Ses funérailles eurent lieu le 14. Les porteurs étaient: MM. Léopold Sansoucy, Origène Sansoucy, Joseph Ladouceur, Euclide Meunier, Orléan Sansoucy et Arthur Parent, M. l'abbé J. O. Gadbois chanta le service.

D. HERARD

MAITRE

NETTOYEUR

PRESSEUR



TEINTURIER

60 rue Cascades,

Tél. 406

Pâques est proche!

Economisez en faisant teindre ou nettoyer vos habits, pardessus, costumes, robes, manteaux. Ils vous seront retournés comme neufs.

Tout travail est fait à notre atelier par des experts.

Seul atelier moderne dans St-Hyacinthe.

Camion de livraison -- Service de 12 heures

AVIS AU PUBLIC DE SAINT-HYACINTHE

ZEPHIRIN ROY, Plombier

Poser d'appareils de chauffage de tous genres. Invite cordialement le public de Saint-Hyacinthe et des environs, à visiter son salon d'exposition, où les baigns, lavabos, cabinets, etc., en fonte émaillée sont offerts au public, à très bas prix.

SATISFACTION GARANTIE SOUS TOUT RAPPORT

18 rue Ste-Anne,

Tél. 831w

ALLER ET RETOUR DE ST-HYACINTHE

VENREDI

27 mars

Dép. de St-Hyacinthe

12.58 p.m. - 8.58 p.m.

Retour jusqu'au

mardi, le 31 mars

excepté GASPÉ et

HALIFAX,

mercredi le 1 avril

GASPÉ \$6.75

RIVIÈRE DU LOUP \$4.90

Rimouski \$6.20

Moncton \$6.75

CAMPBELLTON \$6.75

SAINT-JEAN, N.B. \$6.75

HALIFAX \$10.75

Réductions proportionnelles des points intermédiaires.

Pour plus amples renseignements

consultez l'agent du

M-30P

CANADIEN NATIONAL

Occasions de FIN de Semaine

chez J. B. LEFEBVRE Limitée

Toujours de nouvelles réductions

Les quelques spéciaux ci-dessous sont une idée de nos

BAS PRIX pour VENDREDI, SAMEDI et LUNDI

Bottes pour Enfants

Bottes en caoutchouc de première qualité. Elles sont entièrement doublées pour plus de confort. C'est un lot spécial dans les pointures 5, 6, 7 et 8. En vente au bas prix de

79c

Belle Valeur pour Garçons

Caoutchoucs noirs de première qualité, semelles rouges ou noires à bord roulé. Pointures 1 à 5. Prix réduit à

39c

CLAQUES ROUGES EN GOMME POUR HOMMES

Economiques et confortables, ces grosses claques en pure gomme rouge sont de première qualité. Pointures 6 à 10. Notre prix spécial

\$1.49

LA MAISON

33 J.B. Lefebvre

MONTREAL SHOE STORES

169 rue Cascades, St-Hyacinthe, Tél 106

Messieurs

C'EST LE PRINTEMPS

qui nous arrive avec toutes ses nouveautés dans les

Style, Couleur et Coupe de Paletots, Habits, etc.

en plus d'un assortiment considérable de chapeaux, chemises et cravates qui rencontreront certainement les goûts les plus délicats des hommes et jeunes gens. VOYEZ NOS VITRINES... et vous serez persuadés que toutes nos marchandises sont du dernier CHIC.

INVITATION

Le représentant de LOMBARDI sera ici en personne pour vous aider à choisir un complet ou paletot d'un assortiment le plus complet de marchandises importées telles qu'employées dans les vêtements LOMBARDI.

N'OUBLIEZ PAS LA DATE
Vendredi, Samedi, 27 et 28 mars 1936
NOUS VOUS ATTENDONS

MO David & Cie Engr

PLACE DU MARCHE

SAINT-HYACINTHE

LISEZ LE "CLAIRON"

Sécurité Service Courtoisie

Pour vos ASSURANCES, consultez

CAMILLE MERCURE

succ. Bouchard & Mercure, Enr.

Courtier en Assurance Général

Représentant les meilleures Compagnies; Canadienne, Anglaise, Américaine soit tarif ou indépendante.

FEU, AUTOMOBILE, VOL, BRIS DE GLACE, BON DE GARANTIE

9 rue St-Denis, St-Hyacinthe, Tel. 98, Rés. 800w

Abonnez-vous au "Clairon"